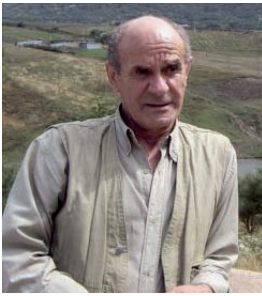


BÉJAÏA

■ Insalubrité et embouteillages, le quotidien du citoyen

Lire page 8



PORTRAIT

■ Slimane Chabi, humour et humilité

Lire midi Kabylie en page 9

CHOIX D'ÉTUDES
TRÈS LIMITÉS POUR
LES BACHELIERS

APRÈS LA JOIE, PLACE À LA CONFUSION

Lire en page 4

Assi El Hellani
au 6^e festival
arabe de
Djemila (Sétif)
qui s'ouvre
demain

Page 11

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1024 Mercredi 21 juillet 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Dix-sept
Algériens au
17^e Championnat
d'Afrique
d'athlétisme
à Nairobi

Lire page 16

Acquisition, construction ou extension d'un logement

JUSQU'À 7 MILLIONS
DE DINARS DE PRÊT POUR
LES FONCTIONNAIRES

Lire page 3



PH/Midi Libre

BENHAMADI À PROPOS
DES ERREURS DANS LES
RÉSULTATS PAR SMS DU BAC



PH/Midi Libre

«C'EST JUSTE UN PROBLÈME
DE CODIFICATION»

Lire en page 2

BENHAMADI À PROPOS DES ERREURS DANS LES RÉSULTATS DU BAC PAR SMS

« C'EST JUSTE UN PROBLÈME DE CODIFICATION »

L'erreur commise dans la proclamation des résultats du baccalauréat de la session de cette année par SMS sur le réseau de téléphonie mobile Mobilis est due à un « problème de codification », a indiqué hier à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

« L'erreur a touché 17 candidats du Bac spécifique dont la codification des candidats n'était pas homogène à la codification utilisée pour l'ensemble des autres candidats », a déclaré Benhamadi en marge de la signature d'une lettre d'intention entre l'Algérie et l'Union internationale des télécommunications (UIT). « Lorsqu'un système est en face d'une situa-



Moussa Benhamadi, ministre des PTIC.

tion non prévue, il commet des erreurs », a-t-il dit, soulignant qu'un communiqué sera rendu public au terme du travail qu'entreprend la commission d'enquête mise en place à cet effet. « L'Office national des examens et concours a reconnu qu'il s'agit de son erreur et qu'elle n'incombe pas à Mobilis », a encore précisé le ministre. Qualifiant cette erreur de « non-événement », le ministre a fait savoir que les parents de

ces élèves ont été reçus par la direction générale de Mobilis où toutes les explications leur ont été fournies. « Ils se sont montrés compréhensifs après avoir réellement constaté que leurs enfants n'ont pas été admis à l'examen Bac », a-t-il ajouté. A une question sur les relations à l'avenir entre le ministère de l'Education nationale et l'opérateur Mobilis, Benhamadi a fait remarquer que Mobilis demeure un opérateur national qui a toujours soutenu les activités scientifiques et pédagogiques organisées par ce ministère. S'agissant de l'affaire Orascom-Telecom, le ministre a indiqué que le dossier est « toujours en traitement ». « Des experts travaillent sur ce dossier et la presse sera informée dès qu'il y a du nouveau », a-t-il précisé. Il en est de même pour l'EPPAD dont le dossier sera examiné par le conseil d'administration d'Algérie Télécom pour décider de la reprise ou non de l'EPPAD, a-t-il indiqué. Selon Benhamadi, il est nécessaire de faire jouer le rôle qu'il faut aux organes sociaux des entreprises afin, précise-t-il, d'éviter les interférences dans la gestion d'une entreprise économique qui dispose d'un conseil d'administration, une assemblée générale et des comités d'audit.

M. B.

A L'INTENTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

AT lance une promotion de l'offre Wifi via ADSL Djaweb

Le groupe Algérie Télécom informe les nouveaux bacheliers de la session de juin 2010 qu'une promotion spéciale leur est offerte. La promotion en question, indique un communiqué d'AT, consiste à faire bénéficier le client titulaire d'un diplôme de baccalauréat, session 2010, de l'offre Wifi via ADSL Djaweb selon une tarification préférentielle, d'un modem Wifi gratuit et d'un mois offert pour tout abonnement supérieur ou égal à six mois, pour les formules 256 kb, 512 kb et 1 Méga.

Parmi les avantages de cette promotion, souligne la même source, un modem Wifi gratuit pour un paiement de six mois d'avance, en sus, d'un mois offert pour un abonnement de six mois au minimum (pour les nouveaux clients « bacheliers » uniquement). La tarification préférentielle est à partir de 1.100 DA TTC le mois. Cette promotion durera du 15 juillet au 15 octobre 2010.

Les bacheliers désireux de profiter de cette promotion doivent présenter une copie d'attestation de réussite du Bac 2010, la dernière facture téléphonique payée portant le même nom de famille, une photocopie de la pièce d'identité du bachelier ainsi que le paiement de six mois à l'avance.

S'agissant de ceux qui possèdent déjà un abonnement Wifi ADSL, les conditions de souscriptions à cette promotion sont définies comme suit : basculement vers un débit supérieur, une demande manuscrite pour le basculement, présentation d'une copie d'attestation de réussite du Bac, présentation de la dernière facture téléphonique payée portant le même nom de famille, une photocopie de la pièce d'identité du bachelier et le paiement de (06) six mois à l'avance. Cette promotion, souligne-t-on, est destinée exclusivement aux bacheliers de la session 2010.

M. B.

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE TIC

Signature d'une lettre d'intention entre l'Algérie et l'UIT

La coopération en matière de technologie de l'information et de la communication a été renforcée entre L'Union internationale des télécommunications (UIT) et le gouvernement algérien. Ainsi, a été signée hier à Alger, une lettre d'intention entre l'Algérie et l'UIT et ce, dans le cadre de la coopération entre les deux parties. Cette lettre qui définit les actions prioritaires par lesquelles l'UIT apportera son aide et son appui aux projets lancés en Algérie dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été signée par le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, et par le secrétaire

général de l'UIT, Hamadoun Touré. Le SG de l'UIT, qui a animé une conférence de presse à l'issue de la signature de cette lettre, a tenu particulièrement à préciser qu'il ne s'agit pas pour l'UIT « d'aider l'Algérie sur le plan financier, mais de l'accompagner en termes de formation, d'expérience et de gestion de fréquences notamment ». L'organisation onusienne, par cette lettre, apportera ainsi son soutien, son expertise, et savoir-faire en matière notamment des dernières acquisitions en technologie de l'information et de la communication, ainsi qu'aux différents projets lancés, entre autres, dans le cadre de la stratégie e-Algérie 2013, faut-il le souligner. Le développement atteint par le pays,

particulièrement dans le domaine des TIC, ces cinq dernières années, a estimé le secrétaire général M. Touré, mérite toute l'intention. En ce sens, il s'est dit « émerveillé » par le degré des progrès réalisés dans le domaine. Par ailleurs, l'occasion a été donnée à l'hôte algérien, qui pour rappel, se trouve en visite officielle de quatre jours, depuis dimanche passé, de rencontrer le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a indiqué un communiqué du cabinet du Premier ministre.

M. B.

ENTRETIEN ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le rappel du ministère du Commerce

Le ministère du Commerce a tenu à rappeler, hier, à l'intention des fabricants, des commerçants et des consommateurs les différentes dispositions réglementaires liées à l'entretien et à la commercialisation de la viande hachée, des denrées alimentaires et des produits carnés. Dans un avis destiné aux bouchers et aux consommateurs, le ministère a rappelé que les viandes hachées à la demande doivent être préparées sur le champ devant le client et que le découpage à l'avance, en menus morceaux, des pièces de viandes destinées à être hachées à la demande, est interdit. De même, les viandes hachées à la demande sont préparées exclusivement à partir de viandes rouges fraîches, saines et exemptes d'abats, de chutes, de déchets de parage et de plaies de saignées, ainsi que des parties tendineuses et de viande de la tête, a précisé le ministère. En outre, les viandes rouges destinées à la préparation des viandes hachées doivent

être aussi entreposées sous froid à une température comprise entre 0 C° et 3 C° jusqu'au moment même de leur hachage. S'agissant de leur conditionnement, il est rappelé que les viandes hachées à la demande doivent être emballées dans du papier cellophane ou paraffiné. D'autre part, il est obligatoire, selon la même source, que les appareils et tous les ustensiles utilisés pour le hachage de la viande rouge soient en matériaux résistants à la corrosion et maintenus en parfait état d'entretien. Ces équipements, a-t-on ajouté, doivent être « régulièrement et soigneusement nettoyés avec de l'eau chaude (+82C°) et désinfectés chaque fois qu'il est nécessaire et obligatoirement en fin de travail ». Pour ce qui concerne les produits carnés, le ministère a rappelé les différents intervenants dans le processus de mise à la consommation que les viandes destinées à la préparation des produits carnés « doivent être reconnues par les services habilités

comme étant propres à la consommation humaine ». Les opérateurs sont également tenus de respecter les doses maximales des ingrédients et des additifs destinés à la fabrication de ces produits, alors que toute personne affectée à la manutention des viandes et des produits carnés est « astreinte à une hygiène corporelle et vestimentaire stricte ». Concernant les règles d'hygiène applicables à la commercialisation des denrées alimentaires, le ministère a rappelé que ces produits « ne doivent en aucun cas entrer en contact direct avec le sol, ni être manipulés dans des conditions qui risquent de les contaminer telles que la vente sur la voie publique des produits alimentaires sensibles comme les viandes et poissons, produits laitiers, pain, pâtisseries et boissons ». Les denrées prêtes à la vente doivent être également « stockées ou exposées à la vente dans des conditions appropriées pour éviter leur altération ou leur contamination ».

M. B.

ACQUISITION, CONSTRUCTION OU EXTENSION D'UN LOGEMENT

JUSQU'À 7 MILLIONS DE DINARS DE PRÊT POUR LES FONCTIONNAIRES

Un décret exécutif n° 10-166 du 30 juin 2010, paru sur le JO n° 41 le 4 juillet fixe les modalités et conditions d'octroi de prêts du Trésor aux fonctionnaires pour l'acquisition d'un logement collectif ou l'extension d'un logement individuel.

PAR SADEK BELHOCINE

Le bénéficiaire résidant dans une wilaya du Sud ou des Hauts-Plateaux peut acquérir, construire, ou procéder à l'extension d'un logement individuel. Peuvent bénéficier des prêts du Trésor susmentionnés les fonctionnaires des institutions et administrations publiques, les personnels titulaires du Parlement, les personnels militaires et civils assimilés et titulaires relevant du secteur de la Défense nationale et les magistrats en fonction à la date de formulation de leur demande de prêt. La direction générale du Trésor est chargée de l'instruction et du traitement des demandes de prêt ainsi que de la gestion des prêts octroyés, en relation avec les structures concernées du ministère des Finances.



Les fonctionnaires pourront agrandir, acheter ou construire leurs maisons.

L'éligibilité aux prêts du Trésor est soumise aux conditions suivantes : être âgé de soixante ans au plus, y compris pour les fonctionnaires titulaires d'une fonction supérieure de l'Etat, justifier d'une ancienneté de cinq ans et d'un revenu mensuel au moins égal à 1,5 fois le salaire national

minimum garanti, y compris les indemnités statutaires. Cette limite d'âge est portée à soixante-cinq ans pour les enseignants chercheurs, les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, les chercheurs permanents et les magistrats. La demande de prêt est déposée auprès des services de la direc-

tion générale du Trésor accompagnée d'un dossier constitué des pièces suivantes : une attestation de travail datée de moins de trente jours précisant la date de recrutement et la position du demandeur, un extrait de naissance, une fiche de paie des trois derniers mois. Dans le cas de l'acquisition ou de la construction d'un logement, une attestation que le demandeur, y compris son conjoint, ne possède pas, en toute propriété, un logement, délivrée par les services de la Conservation foncière. Dans le cas d'un projet de construction ou d'extension d'un logement, le titre de propriété et le permis de construire en cours de validité.

Dans le cas de l'acquisition d'un logement auprès d'une société de promotion immobilière, le contrat de vente sur plan établi par devant notaire et une promesse de vente établie par devant notaire. S'il s'agit de l'acquisition d'un logement auprès d'un particulier, une copie de l'acte de propriété du bien, un certificat négatif d'hypothèque. Enfin le décret fixe les montants des prêts pour l'acquisition ou la construction d'un logement à sept millions de dinars algériens (7.000.000 DA) pour les fonctionnaires titulaires d'une fonction supérieure de l'Etat et pour les fonctionnaires classés aux subdivisions 1 à 7 du statut général de la Fonction publique. **S. B.**

OCTROI DE LA BONIFICATION DES CRÉDITS ACCORDÉS AUX PROMOTEURS IMMOBILIERS

Un décret exécutif fixe les taux et modalités

Le décret exécutif numéro 10-167 30 du mois de juin 2010, paru dans le Journal officiel n° 41 du 4 juillet 2010 fixe le taux et les modalités d'octroi de la bonification des crédits accordés aux promoteurs immobiliers participant à la réalisation de programmes publics de logements. Venant en application des dispositions de l'article 74 de la loi numéro 09-09 du 30 décembre 2009 portant loi de finances pour 2010, le décret fixe le taux d'intérêt et les modalités d'octroi de la bonification des crédits accordés par les banques publiques et les établisse-

ments financiers publics aux promoteurs immobiliers participant à la réalisation de programmes publics de logements. Le décret en question précise que la bonification du taux d'intérêt est calculée par rapport au taux débiteur appliqué par les banques publiques et les établissements financiers publics sur les crédits accordés aux promoteurs pour la réalisation de programmes publics de logements. Il précise également que le taux de financement de la réalisation de programmes publics de logement est fixé à 4%. Le différentiel entre le taux débiteur et le taux de 4% repré-

sente le taux de bonification. Il est entendu, précise encore le décret, par programmes publics de logements tout projet de promotion immobilière bénéficiant du soutien de l'Etat et destiné à des ménages éligibles à l'aide de l'Etat. Les conditions d'éligibilité des promoteurs immobiliers à la bonification sont fixées par un arrêté conjoint du ministre chargé des finances et du ministre chargé de l'Habitat. Le coût de financement de la bonification précomptée par les banques publiques et les établissements financiers publics est imputé par le Trésor sur

le compte d'affectation spéciale numéro 302-132 intitulé «Fonds de bonification du taux d'intérêt sur les crédits accordés aux ménages pour l'acquisition, la construction et l'extension d'un logement ainsi qu'aux promoteurs immobiliers dans le cadre des programmes soutenus par l'Etat». Le versement de la bonification est effectué à la demande de la banque publique ou de l'établissement financier public, conformément à l'échéancier de remboursement et sur présentation de justificatifs. **S. B.**

BELAIZ DÉMENT L'IMPLICATION DE SON FILS DANS UN TRAFIC DE DROGUE

«C'est moi qui suis visé»

PAR KAMAL HAMED

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a démenti formellement, hier, l'implication de son fils dans une affaire de trafic de drogue. «Si mon fils était impliqué, je serais le premier à l'accompagner en prison» a indiqué, hier, Tayeb Belaiz dans une déclaration en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée à l'examen du projet de loi amendement et complétant le code maritime ajoutant que cela constitue «une atteinte à ma famille». C'est un quotidien national qui a rapporté dans son édition d'avant-hier que le fils du ministre de la Justice est impliqué dans une affaire de trafic de drogue et qu'il a été placé sous contrôle judiciaire par le tribunal d'Oran. Une information vite démentie par le procureur général près la cour d'Oran. Ce magistrat a affirmé que l'inculpé dans l'affaire de drogue évoquée par ce quotidien national n'est autre qu'un homonyme.

Pour le ministre de la Justice «la famille Belaiz est une grande famille très connue à Maghnia où la moitié de la population porte ce nom. C'est pourquoi je me demande si toute personne qui porte ce nom est liée à moi». Tayeb Belaiz, visiblement très affecté par cette affaire, a affirmé «qu'à travers le fils du ministre c'est son père qui est visé» tout en considérant que «c'est une action sournoise qui

n'est pas digne de ses auteurs car je savais lorsque je suis arrivé à ce poste de responsabilité que les fortunés et les barons n'imaginaient certainement pas qu'ils allaient être emprisonnés. Je savais aussi lorsque je suis entré dans cette bataille qu'ils n'allaient pas m'accueillir avec des fleurs et c'est pourquoi j'étais prêt psychologiquement et moralement pour faire face à ces campagnes et même à d'autres choses». L'allusion du ministre aux réseaux mafieux, qui ont subi ces derniers temps plusieurs coups, est on ne peut plus évidente. Il faisait certainement aussi allusion aux innombrables affaires de corruption qui sont au niveau de la justice et dans lequel sont impliquées des personnes liées à de puissants

groupes. Cependant, dira encore Belaiz, «je ne m'attendais pas qu'ils allaient s'attaquer à mon fils, à ma femme ou à ma famille». Evoquant le véritable mis en cause dans cette affaire de trafic de drogue, il dira «ce monsieur a commis un délit, mais je me demande quel est mon rapport avec lui. Cela est vraiment inacceptable, au plan de l'éthique de faire cet amalgame sans faire des investigations. La presse, quand elle commet une erreur, doit le reconnaître et présenter des excuses». Le ministre de la Justice, qui a déclaré avoir été le premier à soutenir la démocratie et la liberté de l'expression, du temps du parti unique, a néanmoins précisé que la presse doit avoir des preuves pour ne pas s'écarter de ses objectifs. **K. H.**

Un centre national pour la lutte contre les crimes

Le ministre de la Justice a annoncé, hier, le projet de création d'un centre national de lutte et de répression contre les crimes. S'exprimant en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée à l'examen d'un projet de loi amendement le code maritime, Tayeb Belaiz a, en effet, indiqué que le gouvernement a, à travers un nouveau article introduit dans la loi de 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, institué cet organisme. Ce dernier sera installé en même temps que l'observatoire national de lutte contre la corruption et ce dès l'ouverture de la prochaine année judiciaire. Tayeb Belaiz a révélé aussi qu'un nouveau projet de loi, relatif à la composition des juridictions pénales est en cours d'élaboration. Il sera par ailleurs donné suffisamment de garanties pour les justiciable afin qu'ils puissent introduire des recours, devant les juridictions pénales, ce qui n'existe pas dans l'actuel dispositif juridique. Pour le ministre il n'est pas normal que le recours soit refusé à une personne condamnée à une lourde peine et accepté pour une personne condamnée pour un petit larcin. **K. H.**

PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE
MAGHRÉBINE SUR L'ENTREPRENARIAT

Un haut responsable américain à Alger

C'est hier qu'est arrivé à Alger le directeur principal de l'engagement mondial à la Maison Blanche, Pradeep Ramamurthy. Le haut responsable américain, a indiqué hier l'ambassade américaine à Alger, se trouve à Alger pour une visite de quatre jours.

«Cette visite entre dans le cadre des efforts entrepris par le Président Obama pour améliorer les relations américaines avec le monde arabo-musulman et faire progresser les partenariats économiques», a-t-on souligné de même source. L'hôte algérien, s'entretiendra, durant son séjour, avec un nombre important de hauts responsables et hommes d'affaires, a-t-on appris de même source.

L'objectif de ces entretiens est la préparation de la conférence maghrébine sur l'entrepreneuriat qui sera organisée à Alger les 29 et 30 septembre 2010 par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC). **M. B.**

LES BACHELIERS CONFRONTÉS À DES CHOIX D'ÉTUDES TRÈS LIMITÉS

APRÈS LA JOIE, PLACE À LA CONFUSION

Le taux élevé de réussite au Bac, estimé à 61,23%, marqué surtout par un nombre important de moyennes de mentions «Excellent» et «Très bien», s'est répercuté négativement sur les choix de filières soumis aux étudiants.

PAR AMEL BENHOCINE

Finies la fête et la joie qui ont succédé à la réussite au Bac, place désormais aux choses sérieuses. La descente sur terre a été brutale pour la plupart des nouveaux bacheliers qui, une fois mettant le pied dans le monde universitaire, se sont confrontés à des choix très limités en terme d'études supérieures à entreprendre.

En effet, la satisfaction des choix exprimés sur la fiche de vœux ne sera pas le droit de tout futur étudiant. Le taux élevé de réussite au Bac, estimé à 61,23%, marqué surtout par un nombre important de moyennes de mentions «Excellent» et «Très bien», s'est répercuté négativement sur les choix de filières soumis aux étudiants. Les moyennes d'accès aux filières les plus



Profond désarroi des bacheliers devant les nouvelles directives de la tutelle concernant le choix des filières.

PH / Midi Libre

prisées, telles que les sciences médicales ou autre sciences exactes, ont été arrêtées à des seuils inaccessibles pour beaucoup, notamment 14/20 pour la médecine et la chirurgie dentaire alors qu'elles étaient à 12,50 l'année dernière ou autre 13/20 pour l'architecture. A ce propos, nous avons appris hier par les agents d'administration de la faculté de Bouzaréah d'Alger que l'ensemble des universités du pays ont été avisées par une correspondance interne dans laquelle sont mentionnées les conditions d'affectation des nouveaux bacheliers, tout en précisant la moyenne nécessaire permettant d'accéder à une filière.

Le ministère de l'Enseignement supérieur aurait revu ces conditions à la hausse, précise-t-on. Une démarche qui a été effectuée juste avant l'entame de la phase de confirmation des choix exprimés dans les fiches de vœux, et qui va s'étaler jusqu'au 22 juillet en cours.

Les nouveaux bacheliers perplexes

Alors que les bacheliers ayant décroché leur Bac avec des mentions «Excellent» (entre 18 et 20/20) et «Très bien» (entre 16 et 18/20), ont échappé à ce tourbillon et se retrouvent ainsi privilégiés par leurs moyennes, le restant des lauréats sont assez perplexes quant à l'avenir et la nature de leurs études uni-

versitaires. Face à quelque 49 bacheliers de mention «Excellent» et autres 5.227 de mention «Très bien» qui accèderont directement à la faculté choisie, nombreux sont ceux qui se retrouvent «indécis». Ils sont au nombre de 4.305 bacheliers de mention «Bien» et 68.463 de mention «Assez bien» qui, pour la plupart d'entre-eux, n'ont pas encore confirmé leur choix.

C'est ce que nous avons constaté hier auprès des bureaux d'inscription de la faculté de Bouzaréah. Pour Sara, qui a obtenu son Bac avec une moyenne de 12,30, l'opération d'inscription, en elle-même, se déroule dans de très bonnes conditions. Or, le choix d'études offert aux bacheliers de moyenne «Bien» et «Assez bien» n'est pas fameux, ce qui les laisse perplexes et soucieux de leur avenir.

«J'ai opté pour l'ENPS étant donné que j'ai eu un Bac de filière gestion. Par contre, j'appréhende que mon choix ne soit pas satisfait puisque les conditions d'accès ont été changées alors que les places pédagogiques ont été également limitées», nous a-t-elle dit.

Préoccupée et silencieuse, son amie n'ose même pas parler. Avec une moyenne de 11/20, cette dernière ne sait plus quoi choisir parmi le peu de filières proposées selon sa moyenne.

«Je n'ai pas encore confirmé ma fiche de vœux», s'est-elle contentée de nous

dire. Ils étaient nombreux à se sentir égarés. «J'étais tout content en sachant que j'ai obtenue mon Bac avec un 12/20, une moyenne que j'ai qualifiée d'excellente. Mais une fois les inscriptions universitaires arrivées, j'ai constaté que c'est loin d'être le cas vu que cette moyenne ne me permet pas de faire les études souhaitées», nous a lancé Mourad, qui aurait tant voulu faire des études en architecture.

La suppression de l'Interprétariat, la goutte qui a fait déborder le vase

Angoissés à l'idée de ne pas suivre les études souhaitées depuis leur jeune âge, les nouveaux bacheliers n'étaient pas encore au bout de leurs surprises. Ils ont été surpris de l'absence de la filière d'Interprétariat de la circulaire ministérielle de préinscription pour l'année 2010. Karima, bachelière avec une moyenne de 13/20, s'est dite «très déçue» par ce changement inattendu et constaté le jour où elle s'apprêtait à opter pour cette filière en question.

«Je voulais tant faire de l'interprétariat, mais à ma grande surprise, elle ne figure plus sur les choix soumis», regrette-t-elle. Il faudra désormais décrocher une licence LMD (trois ans) en langue étrangère pour pouvoir, par la suite, étudier l'interprétariat et obtenir ainsi un master.

C'est ce qui ressort de la généralisation du système LMD à toutes les spécialités, à l'exception des sciences médicales. Il faut dire, de ce fait, que l'ambiance est tendue au sein des facultés. La grande partie des bacheliers est indécise quant à la nature des études à suivre.

Il est utile de signaler, à ce titre, que durant cette période de confirmation de la fiche de vœux, le bachelier peut toutefois apporter des changements avant de valider définitivement son choix. Après avoir pris connaissance de son affectation, le bachelier procédera à son inscription définitive auprès de l'établissement où il est affecté, et ce, du 29 juillet au 6 août. Les bacheliers non satisfaits de leur affectation peuvent introduire un recours, du 29 juillet au 3 août, dans le cas où aucun de leurs choix exprimés n'a été retenu. Le recours se fait exclusivement via le Net.

A.B.

PROTESTANT CONTRE LA PÉNURIE D'EAU POTABLE

Les habitants de Berahmoun ferment la RN5

Encore une fois, les citoyens pénalisés par la persistance de la pénurie d'eau potable ont recouru comme à l'accoutumée à la rue pour exprimer leur colère devant cet état de faits. Avant-hier, contre toute attente, des dizaines de citoyens sont sortis dans la rue munis de toutes sortes d'objets pouvant leur servir pour bloquer la circulation automobile. Cette fois les citoyens ont attendu jusqu'à une heure tardive de la soirée pour passer à l'action et ce, afin d'éviter la chaleur caniculaire qui a sévit pendant la journée d'hier. Ce sont en effet des dizaines d'habitants de Berahmoun, dans la commune de Corso, à sortir de leur mutisme pour dénoncer l'indifférence affichée par leurs responsables quant aux souffrances qu'ils endurent pour s'alimenter en eau potable. Les habitants ont bloqué, à l'aide de troncs d'arbres et de pneus enflammés, la RN5 à hauteur du barrage de contrôle de la Gendarmerie nationale de Boudouaou.

La circulation automobile sur cet important axe a été en effet perturbée durant plus de cinq heures. Les manifestants n'ont libéré la voie qu'après l'intervention des forces de l'ordre et les responsables locaux, vers 23h.

T. O.

L'ARBITRAGE DE SIDI SAÏD SOLlicitÉ PAR L'UNION DE WILAYA DE CONSTANTINE

Les légalistes demandent la réhabilitation d'Abdelkader Mehdi

PAR NAIMA DJEKHAR

Dans un communiqué rendu public, hier, l'aile légaliste de l'union de wilaya revient à la charge et interpelle, encore une fois, le secrétaire général, Sidi Saïd pour remettre de l'ordre dans la maison UGTA de constantine.

Cette dernière drivée par Abdelkader Mehdi, suspendu de ses fonctions de secrétaire de l'union de wilaya, en date du 26 mai par le patron même de l'organisation syndicale, continue de défendre, becs et ongles, «sa position et son attachement aux règles et statuts du syndi-

cat». Les légalistes rejettent, en premier lieu, la légitimité de l'union de wilaya bis, installée à El Achour, par les hautes instances syndicales, le 17 juin dernier. Cette nouvelle structure a été chargée de préparer l'organisation du congrès de wilaya. Elle a réussi à occuper le terrain et a procédé aux élections des sections dans les différents secteurs d'activités.

Des élections que les «légalistes» qualifient de «cooptations pures et simples». Toujours dans cette logique, et selon le même communiqué, ils dénoncent leurs protagonistes «qui s'octroient des prérogatives, prennent des

décisions iniques et décident de la suspension de membres de la commission exécutive de wilaya». En définitive, ils en appellent à l'arbitrage de Sidi Saïd pour l'annulation des décisions de l'union bis et demandent, tacitement la réhabilitation de Abdelkader Mehdi dans ses responsabilités de secrétaire de wilaya. A rappeler que l'union de wilaya s'est attirée les foudres de la centrale syndicale en refusant d'entériner une décision de réintégration de l'union locale centre, destituée il ya deux ans aux motifs de «détournements».

N. D.

AVEC UN AUGMENTATION DE 7% PAR RAPPORT À 2008

L'Algérie a produit plus d'électricité en 2009

La production nationale d'électricité a atteint 42,77 tera watt par heure (thw) en 2009, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente.

PAR INES AMROUDE

Selon le rapport d'activité de la Commission de régulation d'électricité et du gaz (Creg) pour l'exercice 2009, le plus gros de cette production a été assurée par la Société algérienne de production d'électricité (SPE), filiale du groupe Sonelgaz, avec une part de 62%. Les 38% restant sont partagés, précise le document rapporté par l'APS, entre quatre sociétés de production à savoir Sharikat Kahraba Skikda (15%), Sharikat Kahraba Hadjret En Nouss (Tipaza), (10%), Sharikat Kahraba Berouaghia (Medéa - 7%) et Kahrama à Oran avec 6%, a précisé la même source.

Parallèlement, la capacité totale installée en 2009 a augmenté de 3.078 mégawatt (mw) pour atteindre 11.324 mw, dont 10.834 mw sur le réseau interconnecté.

Cette augmentation a été réalisée à la faveur de la mise en service de la centrale à cycle combiné de Hadjret En Nouss de 1.227 mw et des centrales turbine à gaz de la SPE (1.852 mw).

De même, ajoute le Creg, la puissance maximale appelée, c'est-à-dire le pic de la consommation d'électricité, a été enregistrée durant la soirée du 27 juillet 2009, en atteignant 7.280 mw, soit une hausse de 5,1% par rapport à la pointe maximale de 2008.

En outre, les ventes d'électricité ont atteint 33,8 thw en 2009, en progression de 3,8% par rapport à l'année précédente. Cette évolution demeure, toutefois, faible



Une augmentation en terme de production d'électricité a été enregistrée par rapport à 2008.

comparativement à celle de 7,5% réalisée en 2008.

Par catégories de clients, la vente à la basse tension, qui constitue 50% de la structure du marché, a évolué de 4,4%, suivie par la haute tension (21%) avec une évolution de 3,7% et la moyenne tension (29% du marché) avec une évolution de 2,7%.

En termes d'apport en abonnés nouveaux, l'année 2009 s'est caractérisée par le raccordement de 273.899 clients portant le nombre total d'abonnés à 6,54 millions de clients. La clientèle basse tension a constitué, précisent encore les données de ladite commission, le plus important apport avec 272.175 nouveaux abonnés portant à 6,5 millions le nombre total de clients, suivie par la moyenne tension avec 1.721 nouveaux abonnés (52.018 au total) et la haute tension avec trois (3) nouveaux clients (96).

Concernant les pertes d'électricité, la Creg s'alarme du taux "inquiétant" de 20,5% correspondant à 6.909 gwh enregistré en 2009 poursuivant ainsi une progression non maîtrisée qui variait entre 17% et 17,6% lors des quatre dernières années.

La perte enregistrée sur le réseau de transport, estimée à 4,3% correspondant à 1.849 gwh, demeure quant à elle acceptable, a, toutefois, indiqué la Creg.

S'agissant des infrastructures réalisées dans le système électrique, plus de 800 km de lignes ont été mis en service en 2009 par le Gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (GRTE), portant ainsi la longueur totale du réseau à 20.370 km, selon le même document.

Par ailleurs, la consommation nationale du gaz a atteint 27,5 milliards de mètres cubes (m3) en 2009, en évolution de 3,4% par rapport à l'année précédente.

Cette consommation est répartie entre 11,93 milliards m3 destinés à aux centrales électriques, 9,81 milliards m3 aux clients industriels et 5,75 à la distribution publique, d'après les chiffres de la Creg.

A la fin 2009, le réseau national de transport de gaz a atteint 9.725 kilomètres, en hausse de 20% par rapport à 2008. Aussi, 164 distributions publiques ont été mises en gaz durant le même exercice, ce qui ramène le nombre total de ces installations à 905.

I. A.

SELON LES DÉCLARATIONS DE AMAR TOU

2.800 milliards DA pour le secteur des transports

PAR NAIMA DJEKHAR

Dans le cadre du Plan quinquennal 2010-2014, le secteur des transports a bénéficié d'une enveloppe de plus de 2.800 milliards de dinars, soit l'équivalent de 40 milliard de dollars. Cette annonce a été faite par le ministre des Transports, Amar Tou, lors de la réunion de travail présidée, en fin d'après-

midi de la journée de lundi, au siège de la wilaya de Constantine, situé à la cité Daksi.

Le membre du gouvernement, devant le wali et l'ensemble de l'exécutif de la wilaya, a précisé que le montant alloué à son département, dans le cadre du plan de développement, estimé à 1.300 milliards de dollars, sera destiné et investi dans les grands axes du secteur dont le transport

ferroviaire. Le renforcement et la modernisation des réseaux des transports urbains et les équipements de base des infrastructures aéroportuaires font aussi partie des priorités inscrites dans l'agenda du programme ministériel.

Amar Tou révélera, en outre, que le tramway sera généralisé à plusieurs autres wilayas à travers le territoire national. Après ceux programmés à Oran, Alger et Constantine, quatorze autres villes en seront dotées dans les cinq années à venir. En somme, le secteur des transports comptabilisera, à l'issue du plan quinquennal, dix-sept tramways. Ce qui représentera un bond non négligeable en matière de transports intra-muros.

Lors de sa visite de travail et d'inspection au niveau de différents projets de son secteur à Constantine, le ministre des Transports, a insisté, comme il l'a déjà fait à Oran la semaine dernière, sur la nécessité de remplacer la main d'œuvre étrangère recrutée pour les grands chantiers par celle nationale «maintenant que les compétences algériennes sont confirmées» a-t-il conclu.

N. D.

AFFECTÉ PAR LA MARÉE NOIRE

BP veut vendre ses raffineries et ses stations-service

Le groupe pétrolier britannique BP, affecté par la marée noire dans le golfe du Mexique, envisagerait la cession de ses activités de raffinage et de distribution, peu rentables, et la réduction de ses activités en Amérique du Nord, a rapporté, hier, le quotidien britannique Sunday Times.

BP étudierait aussi l'option d'un moindre recours à la sous-traitance dans l'ingénierie, indique le journal qui cite des sources actionnariales anonymes.

Les raffineries et les stations-service de BP emploient 50 mille personnes dans le monde, soit plus de la moitié de ses 80 mille employés, alors qu'elles ne comptent que pour 3% de son bénéfice imposable, souligne le Sunday Times. Ces mesures s'ajouteraient aux ventes colossales d'actifs en préparation, qui pourraient s'élever à vingt milliards de dollars, selon le Financial Times, soit le double de ce qu'avait annoncé BP en juin. Le groupe céderait notamment pour douze milliards de dollars d'actifs à l'américain Apache Corporation, dont une part de BP dans Prudhoe Bay, le plus grand champ pétrolifère d'Amérique du Nord. Selon le Sunday Times, l'accord final pourrait être annoncé avant la publication du résultat semestriel du pétrolier le 27 juillet.

R. E.

POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE

La taxation des transactions de change recommandée

Des experts internationaux ont estimé que la création d'une taxe sur les transactions de change pourrait rapporter 30 milliards de dollars par an au bénéfice de l'aide au développement, dans un rapport qui vient d'être publié. La taxe s'appliquerait aux transactions entre les banques sur les opérations entre les monnaies. A ce jour, les transactions de change ne font l'objet d'aucune taxation, estiment ces neuf experts internationaux. La nouvelle taxe entrerait dans le cadre de la recherche de financements innovants pour le développement au côté de l'aide publique classique, en baisse dans de nombreux pays développés en raison de la crise financière, jugent les experts qui ont élaboré un rapport commandé par une douzaine de pays. Pour leur rapport, les experts ont étudié différentes options pour taxer les transactions financières: une taxe sur les activités du secteur financier, une TVA sur les services financiers, une taxe globale sur les transactions financières, une taxe sur la monnaie collectée au niveau national et une taxe sur les monnaies pour alimenter un fonds commun. Chacune présente des avantages, mais les experts ont retenu cette dernière mesure comme option principale. "Le marché des changes, qui est le segment des marchés financiers le plus internationalement organisé et intégré", et qui permet les investissements et d'acheter biens et services, "représente le meilleur mécanisme pour atteindre ce but" d'un nouveau financement pour le développement, estiment-ils. Leur rapport devrait être étudié en septembre à New York lors d'un sommet de l'Onu chargé d'évaluer l'avancement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

R. E.

EN VUE DE FAIRE FACE AUX CRISES FINANCIÈRES

Le FMI veut augmenter ses capacités

Le Fonds monétaire international (FMI) veut augmenter ses capacités de prêt de 750 actuellement à 1.000 milliards de dollars afin de faire face aux futures crises financières, a rapporté lundi le Financial Times, citant le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn. La capacité de prêt augmentée devrait être utilisée pour aider à prévenir plutôt qu'à résoudre les crises, selon M. Strauss-Kahn. «Même lorsque l'on n'est pas en temps de crise, un fonds élevé, capable d'intervenir massivement, est un outil qui peut aider à prévenir les crises», a-t-il dit. Selon la même source, le FMI souhaite négocier des mesures de financement à l'avance qui seront conçues en prenant en compte les spécificités du pays bénéficiaire du prêt. L'objectif de ces mesures serait de calmer les marchés quand un pays fait face à une baisse de liquidités, ajoute le quotidien. La Corée du Sud, qui préside actuellement le G20, a confirmé qu'elle coopérerait avec le FMI à la mise en place d'un filet de sécurité plus efficace, mais sans avancer de chiffres sur l'augmentation des capacités de prêt.

R. E.



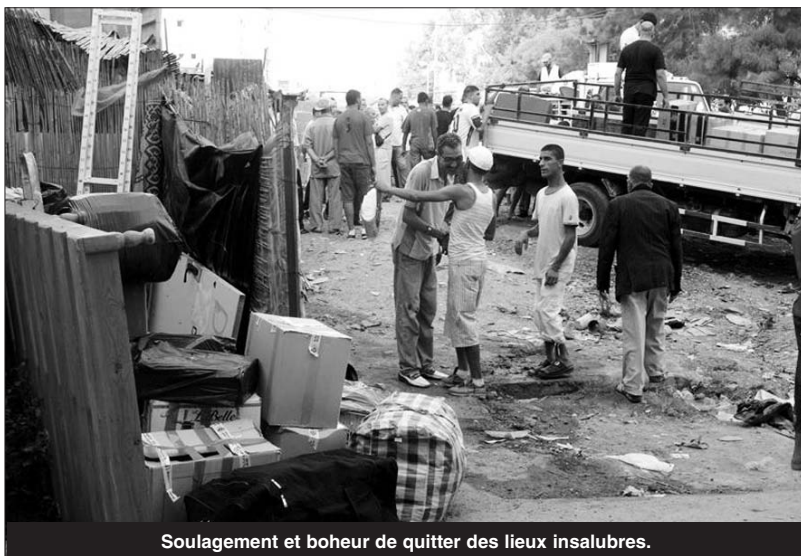
ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

2 mille familles relogées en cinq jours

Le relogement des familles s'est effectué dans une ambiance de fête, notamment au moment où les familles, issues des bidonvilles insalubres, ont découvert leur nouveau quartier flambant neuf et doté de toutes les commodités.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Près de mille familles résidant dans des bidonvilles à travers la capitale ont été relogés ces derniers jours dans des appartements flamboyants neufs dans la commune de Saoula à environ vingt kilomètres d'Alger-Centre. Ainsi les responsables locaux des différentes communes, toutes concernées par ce phénomène, semblent bien décidés à mener à terme et dans les délais le programme de l'éradication de l'habitat précaire à Alger pour laquelle la date butoir de fin octobre a été fixée. La commune de Bir-Mourad-Rais s'est, elle aussi, mise à pied d'œuvre pour mettre fin à ce grave problème qui nuit grandement à l'image de la capitale. Cela permet en parallèle de tirer ces familles de leurs misère et précarité dont lesquelles elles végètent depuis des années. Il faut dire que ces relogements se sont opérés dans une ambiance de fête, notamment au moment où les familles ont découvert leur nouveau quartier tellement propre et agréable à vivre. «*Nous avons trouvé un environnement sain que nous n'avons jamais connu dans nos baraques en tôles et zinc*», nous dira un père de famille contenant difficilement son émotion en découvrant un spacieux trois pièces pourvu de toutes les commodités. Les



familles semblaient, très satisfaits de leurs nouveaux logements et de l'environnement de leur quartier, contrairement à certaines familles relogées au cours des campagnes précédentes et dont la réaction a été, pour le moins mitigée, ces familles s'insurgeant principalement contre l'idée d'occuper des F2, d'autant que pratiquement toutes ces familles sont plus ou moins nombreuses. Les responsables de la commune de Bir-Mourad-Rais ont affirmé qu'un second lot de mille logements sera, très prochainement, attribué pour le relogement des occupants d'autres bidonvilles et arriver à terme à l'éradication définitive des bidonvilles avant de passer au relogement des familles habitant dans des bâtisses précaires et des immeubles menaçant ruine, le même responsable affirme, néanmoins, que ces familles ne sont pas très nombreuses et leur relogement ne devrait pas poser de problèmes. Plusieurs autres communes ont procédé, depuis la fin de la semaine dernière, aux mêmes opérations de relogement, à l'instar de la commune de Oued Koriche, qui a cette fois-ci relogé cinq cent onze familles de Diar El-Kaf et Fontaine fraîche au

niveau de sept nouveaux sites à travers la capitale. Ces familles issues de bidonvilles, ont bénéficié de nouveaux logements dans les cités 568 et 150-Logements à Baraki, 100 et 190-Logements à Bentalha, 448-Logements à Draria, 500-Logements à Souidania et au niveau de la cité 1.680-Logements de Birtouta. Dux cent vingt-neuf autres familles occupant le bidonville La Baucheraye dans la commune de Oued Koriche ont été également relogées, lundi dernier, dans des à travers neuf sites situées dans la circonscription de Baraki à Alger. Cette opération salubre a également touché deux cent soixante-dix familles habitant le bidonville El Djazira mitoyen de la cité El Djorf dans la commune de Bab Ezouar. Il est à noter que les trois communes sus-citées ont mobilisé tous leurs moyens matériels et humains pour assurer le bon déroulement de ces opérations de relogement. Il est important de noter que les nouvelles cités, disposent toutes sans exception de toutes les commodités de vie nécessaires, d'aires de jeux et d'espaces verts et sont dotées de toutes les infrastructures publiques de proximité. **C. K.**

SIDI FREDJ, BOUCHONS INTERMINABLES À L'ENTRÉE DE LA LOCALITÉ

Le calvaire des automobilistes

PAR SORAYA HAKIM

La destination Sidi Fredj en période estivale est devenue le point noir des automobilistes qui veulent se rendre aux plages des abords immédiats ou encore au port pour y déambuler ou prendre des glaces en famille. Le bouchon commence à se profiler à la première bretelle de La Bridja à la faveur du barrage de la gendarmerie au niveau du carrefour qui mène vers Staouéli. Les voitures roulent au pas quand ce n'est pas pare-choc contre pare-choc. L'entrée au complexe de L'EGT de Sidi Fredj ralentie par le péage du parking au niveau de la brigade de la Gendarmerie nationale demande aux conducteurs d'avoir des nerfs d'acier

pour prendre leur mal en patience pour rallier une place pas vraiment de leur choix, «*mais qu'importe, l'essentiel est d'être là*», confie un automobiliste exténué au bout de la longue attente. Mais il y a pire affirme Mohamed «*le soir, avec les activités artistiques du Casif il faut s'y prendre deux heures à l'avance si on veut arriver sans encombre*». Il est vrai que le plan de circulation est devenu obsolète attendu un flux de voitures en constante augmentation. Une seule entrée, la même, utilisée pour sortir quand en fin d'après midi les plagistes rentrent chez eux exacerbent les familles qui mettent un temps fou juste pour sortir de la petite route qui débouche sur l'Autoroute. Même la déviation du

week-end n'arrange pas grand-chose, les usagers de la route restent parfois coincés jusqu'à minuit «*de quoi vous faire regretter votre sortie*» pour Ali père de famille. «*Je fais le maximum pour faire plaisir à mes enfants, mais le prix à payer quelquefois est trop cher, les autorités devraient se pencher sérieusement sur ce problème*», nous dira-t-il. Cette surconcentration de la population, du fait que les plages comme la Thalasso, Sidi Fredj, Plage Ouest et l'Hotel Ryad étant proches de la capitale, occasionne ainsi bon nombre de déboires aux automobilistes empruntant cette route.

S. H.

GUÉ DE CONSTANTINE

Absence d'aménagement urbain et d'éclairage public

En dépit des efforts fournis par les responsables locaux, la commune de Gué de Constantine a encore beaucoup à faire afin d'améliorer les conditions de vie de ses résidents. Plusieurs quartiers manquent encore cruellement d'infrastructures de base. Ces manques sont représentés, entre autres, par l'absence d'aménagement urbain, mais surtout celui de l'éclairage public.

Pourtant cette dernière commodité n'est nullement un luxe compte tenu de son importance, notamment en cette période estivale où les citoyens pour fuir la chaleur étouffante de leurs toits préfèrent se rassembler à la belle étoile pour des parties interminables de dominos ou de cartes. Il faut dire que mis à part ces menus loisirs il est enregistré dans cette localité une absence quasi totale d'infrastructures de loisir où les jeunes pourraient se retrouver et passer leur temps libre. Certains quartiers souffrent en outre de l'absence de trottoirs additionnée à des routes impraticables, ce qui donne une équation insoluble pour les familles contraintes d'emprunter ces pistes partagées dangereusement avec les véhicules, cette situation participe en outre à l'isolement total de cette commune. «*Nous manquons de plusieurs infrastructures indispensables, notamment celles sportives ou de loisir en cette période de vacances. Nous sommes ainsi contraints de rester enfermés dans nos maisons face à la télé en attendant qu'il y ait un peu de fraîcheur en début de soirée pour nous retrouver entre amis dans nos quartiers*», nous dira un jeune habitant le quartier Kourifa qui illustre parfaitement cette situation de frustration. Ainsi les citoyens de ces quartiers isolés lancent un énième appel à leurs élus pour mettre en place les infrastructures leur permettant une cadre de vie plus agréable.

STATION URBAINE DE TAFOURAH

Plus de bus après 17h même en été

Les problèmes de transport à travers la capitale ne cessent d'être déplorés par les usagers du transport urbain, notamment en cette période estivale où des besoins particuliers se font ressortir. Ceux qui se rendent, en ce mois estival, à la station urbaine de Tafourah ont la surprise de la trouver archi pleine de voyageurs faisant le pied de grus dans l'espoir d'un bus vers différentes destinations : Ouled Fayet, Saïd Hamdine ou encore Zéralda. Selon des citoyens abordés au niveau de cette station, à partir de 17h, même en été, en effet le nombre de bus en service est revu à la baisse et «*les usagers sont ainsi livrés à la merci d'arnaqueurs et profiteurs en tous genres qui squattent les lieux en quête du gain facile et rapide en proposant aux voyageurs leurs services*», nous disent-ils. Il est vrai que face à cette impasse et n'ayant plus le choix certains usagers font appel aux transporteurs clandestins lesquels, nous affirme-t-on, pour un petit trajet de cinq kilomètres n'hésitent pas à exiger la somme de 400 dinars. Les usagers qui s'estiment pénalisés par cette situation lancent un appel aux autorités concernées pour un réaménagement des horaires de travail des transporteurs, une meilleure organisation des départs et arrivées des bus, mais aussi mettre en place une permanence, pour les usagers qui continuent à prendre le bus, il faut dire que ce n'est pas tout le monde qui est en vacances, beaucoup de personnes continuent à travailler en été et aimeraient bien pouvoir trouver un bus après 17h. Les usagers espèrent une rapide intervention des autorités compétentes afin de mettre fin à ce problème récurrent, qui revient chaque été. **C. K.**



LUTTE CONTRE LE CANCER

Investissements en milliards mobilises

Dans une interview exclusive, au Midi Libre le professeur Abderrahmane Saaidia, éminent spécialiste en ORL et directeur général du Centre hospitalier universitaire d'Annaba, fait le point sur les investissements et la stratégie adoptée en fonction des moyens existants dans la troisième ville du pays pour faire face à la pathologie du cancer. Dans ce combat, que ce soit pour stabiliser l'évolution de la maladie, la guérir si possible, ou assurer une meilleure qualité de vie au patients issus des six wilayas limitrophes, le recours aux thérapies ciblées, explique-t-il, reste déterminant.

PAR MOHAMED RAFRAF
ET NASSIM KEDADRIA

Midi Libre : Professeur, vous avez fait récemment une intervention magistrale sur l'apport des thérapies ciblées dans la lutte contre le cancer en présence d'un staff médical composé de spécialistes et de médecins stagiaires au niveau de l'hôpital Dorban, pouvez-vous nous expliciter la portée de cette conférence?

Professeur Saaidia : A cette question je pourrais vous faire rappeler que le cancer est devenu une pathologie de plus en plus fréquente en raison du niveau de l'espérance de vie dans notre pays. Plus une personne vit longtemps plus la probabilité d'être affecté augmente évidemment. Le milieu hospitalier se familiarise de plus en plus donc avec ce type de pathologie qui tend à se banaliser au même titre que certaines maladies chroniques tels le diabète ou l'hypertension. L'apport des thérapies ciblées, dont l'objectif primordial est d'adapter la stratégie thérapeutique en fonction des moyens de bord disponibles au niveau des structures médicales locales, vise à dégager le meilleur traitement possible par une approche multidisciplinaire, via un groupe de travail collégial et confier ensuite son exécution au spécialiste principal en l'occurrence l'oncologue médical...

Pouvez-vous définir ce terme précis : oncologue médical ?
L'oncologue médical est le spécialiste chargé du traitement du cancer par le médicament. Son rôle est de rendre compte et d'évaluer les résultats et les coûts du traitement issu du consensus pluridisciplinaire devant le comité.

Quel est le niveau de l'oncologie médicale dans la wilaya d'Annaba ?



Professeur Saaidia.



Centre hospitalier universitaire d'Annaba.

L'oncologie médicale existe à l'hôpital Dorban dans toutes ses différentes potentialités. Il y a pour ainsi dire toutes les formes de chirurgie et toutes les drogues nécessaires. A ce propos il faut, sans doute, souligner l'effort appréciable consenti par l'Etat en matière de pharmacie, médicaments et consommables. Il faut noter que le budget du médicament a été propulsé à une fois et demi le montant du budget général global du CHU toutes dépenses confondues y compris les salaires.

Les thérapies ciblées, thème phare de votre conférence, vise-t-il comme cela semble indiqué dans l'intitulé tel ou tel type de cancers, dans ce cas quel type de cancer domine le registre annabi ?

Ecoutez, mon intervention qui est avant tout d'essence méthodologique, fait référence surtout aux tumeurs ORL, tête et cou, cancer du col de l'utérus, le cancer du vacuum... à Annaba, on ne peut dire que tel ou tel type de cancers domine ; tous les types de cancer sont possible.

Le centre anticancer en voie d'achèvement, va ouvrir bientôt à Annaba, de quels services va-t-il être doté ?

Ce centre sera d'un apport considérable pour soulager et simplifier le circuit de parcours des malades qui affluent des six wilayas limitrophes. D'un autre côté sur le plan thérapeutique, étant donné sa proximité étudiée avec les différents établissements hospitaliers il va faciliter grandement la mise en place d'un comité pluridisciplinaire de praticiens nécessaires pour dégager un traitement consensuel. Quant aux services, ils sont au nombre de quatre, à savoir la radiothérapie externe, la curiethérapie, la médecine nucléaire et le renforcement de l'oncologie médicale.

Qu'est-ce que la médecine nucléaire ?

En deux mots c'est la médecine qui fait appel aux remèdes à base d'éléments radioactifs, à doses étudiées, comme par exemple l'usage qu'on fait de l'iode 131 radioactif dans le traitement du cancer de la thyroïde.

D'importants investissements ont été

consentis dans le cadre de l'amélioration de la prestation médicale au niveau des différents établissements de santé publique. Pouvez-vous, en tant que premier gestionnaire du CHU, nous faire le point sur ce chapitre et quelle est sa contribution dans la lutte contre le cancer ?

Ces investissements de par leur importance participent au renforcement de l'environnement médical et du secteur de la santé publique. Ces efforts financiers gigantesques consentis par l'Etat vont booster le niveau de la médecine publique en améliorant la qualité et la performance des prestations au niveau des établissements et des hôpitaux publics. C'est toute une logistique au service de la lutte contre le cancer. A titre d'exemple, nous pouvons citer la dotation de tous les hôpitaux d'Annaba d'un écodoppler (table de radiologie fonctionnant avec la technologie moderne de capteur de plomb. ndlr). Une dotation de 4,5 milliards. Toujours concernant la radiologie, nous avons également acquis un mammographe, appareil servant à la détection du cancer du sein, ainsi qu'un scanner de haute technologie numérique à 64 barrettes. Tous ces équipements vont contribuer efficacement dans la stratégie de la lutte contre le cancer.

Et en ce qui concerne le chapitre analyse et dépistage...

Tous les laboratoires d'Annaba relevant du secteur public ont été rénovés et rééquipés. Le laboratoire d'anatomie pathologique vient d'être désigné laboratoire de référence régionale en ce qui concerne l'activité d'identification et de dépistage du virus HPV (responsable du cancer du col de l'utérus). Le laboratoire de virologie de Dorban, vient de bénéficier d'une enveloppe de 6 milliards pour l'acquisition d'équipement de virologie. En pédiatrie, le laboratoire d'immunologie de sainte Thérèse est en cour de réfection au même titre que la clinique de pédiatrie pour une meilleure prise en charge de la maladie de l'enfant. De même que pour la clinique d'ophtalmologie totalement rénovée et équipée. Je vous informe que 10 milliards ont été alloués à cette clinique qui a réussi à développer la greffe de la cornée.

M. R./N. K.

CHETAIBI

Augmentation du trafic au port

Le port de pêche de Chétaibi, dans la wilaya d'annaba, qui avait bénéficié d'importantes enveloppes financières ayant été à l'origine d'importantes transformations structurales ayant généré des travaux maritimes formalisés par la construction d'une jetée, d'un terre plein et d'un ouvrage d'accostage se voit aujourd'hui enregistrer une augmentation très sensible de ses activités liées à une augmentation de ses capacités d'accueil. Le port qui se trouve être également un régulateur économique dans la région est aussi un moyen de résorption de chômage dans une région rurale. Ces premiers travaux ont coûté au Trésor public, 6.500.000.000,00 DA.

L'exploitation des ressources halieutiques locales est aussi un autre créneau à portée économique non négligeable. Ces mêmes investissements avaient touché, il y a quelques temps, la localité de Aïn Barbar distante de quarante kilomètres du chef-lieu de la wilaya et ont concerné une inscription pour la réalisation de deux jetées, principale 300 ml et secondaire 200ml pour une enveloppe estimée à 3.500.000.000,00 DA. Des jetées qui à recoivent plus d'une centaines d'unités entre chalutiers, sardiniers et plaisanciers, en plus d'une surface en terre plein de 2 hectares avec un plan d'eau de 3 hectares.

N. K.

148 lauréats des examens de fin d'année honorés

Cent quarante-huit lauréats des examens de fin d'année 2009-2010 (passage à la sixième, brevet d'enseignement moyen et baccalauréat) ont été honorés, la semaine dernière, à Annaba en présence de leurs parents et des autorités locales.

Des cadeaux leur ont été remis lors d'une cérémonie organisée à la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf dans une ambiance conviviale.

Mille diplômés de master 2 du système LMD

Plus de mille étudiants et étudiantes des facultés des sciences, des sciences de la terre et des sciences de l'ingénierie de l'université Badji-Mokhtar de Annaba ont décroché, au titre de l'année 2009-2010 et ce, pour la première fois, le diplôme de Master 2 institué dans le cadre du système LMD, a indiqué, samedi, un responsable, faisant état, en outre, de l'inscription d'étudiants en poste graduation pour l'obtention d'un doctorat de 3^e cycle en ce qui concerne ces trois facultés citées. La première promotion du master 2 pour les sciences économiques sortira la fin de l'année 2010-2011.

APS

À nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : midi-est@lemidi-dz.com



MOUSSADEK, CHLEF

Une famille victime d'une intoxication alimentaire

Quatre personnes d'une même famille de la commune de Moussadek, située au nord du chef-lieu de wilaya, ont été victimes d'une intoxication alimentaire au cours de la journée du dimanche. Présentant des douleurs abdominales, des diarrhées et une altération de leur état général, les victimes, âgées entre 4 et 64 ans, ont été évacuées vers la polyclinique de cette commune où elles ont reçu les premiers soins. «L'ensemble des sujets atteints ont rejoint leurs domiciles après avoir été examinés par le médecin des urgences et aucun cas ne suscite d'inquiétude», tient-on à signaler. La consommation de poisson avarié (sardine) serait à l'origine de l'intoxication, selon notre source. Il faut dire que dans les cas d'intoxication, la responsabilité est partagée. D'une part, celle des familles ou des consommateurs qui préparent et consomment des denrées alimentaires périssables et, d'autre part, celle de certains commerçants sans scrupules qui font fi de la loi en matière d'hygiène et de qualité des produits commercialisés particulièrement en cette période de forte chaleur propice à tous les dangers.

B. O.

AÏN DEFLA

Nouveau foyer d'incendie

Ce lundi, deux foyers d'incendie ont été signalés par les services de la Protection civile. Le premier se trouve dans la grande forêt de Oued Kroune dans la commune de Djemaâ Ouled Cheikh. Le deuxième qui a commencé vers 14 h a ravagé plusieurs hectares près du douar Rouabah dans la commune de Rouina. Toutes les brigades de lutte contre les incendies ont été mobilisées pour éteindre ces foyers. Notons que depuis deux mois, 17 foyers d'incendies ont été signalés à travers les régions de la wilaya. Actuellement, des équipes mobiles poursuivent sans relâche les auteurs de la déforestation (fabriquants clandestins de charbon) qui sévissent à travers les zones du Zaccar.

EL AMRA

Gâteaux impropres à la consommation

Le week-end dernier 40 personnes ont été intoxiquées au cours d'un mariage et évacuées vers l'hôpital de Aïn Defla. Selon les informations recueillies, ces invités ont consommé des gâteaux achetés la veille dans une pâtisserie de la ville. Parmi les malades, 7 personnes gardées sous surveillance ont pu regagner leur demeure au bout de deux jours.

C.-E. M.

BERROUAGHIA

Des bordures faites à la va-vite

Faute d'un plan d'entretien de la part des services techniques de la municipalité, des travaux de bordures sans fondation sont faits à la va-vite au niveau de la cité du 1er-Novembre où sont concentrés plus de 2 mille habitants. Ce genre de travaux révèle encore une fois que l'argent des contribuables est jeté par la fenêtre.+

H. S.

À nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs du Centre une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Tout comme nous les invitons à nous signaler toute mauvaise ou absence de distribution de leur journal.

Email : midi-centre@lemidi-dz.com

BEJAIA, DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Insalubrité et embouteillages, le quotidien du citoyen

Ces quelques dernières années, Bejaia s'est transformée en véritable poubelle. Tous les quartiers offrent un décor de désolation. Les cités d'Ihaddadène, 300, 600 et 1.000 logements, Ighil Ouazoug, Takliet, Ihaddadene Ouadda et Oufella sont dans le même lot.

PAR MUSTAPHA LAOUER

Les habitants de la ville de Bejaia et tous ceux qui la visitent sont unanimes à déclarer que Bejaia est la ville la plus sale. Des tas d'immondices à travers ses rues démontrent l'incapacité de gérer correctement cette ville, connue jadis pour sa propreté irrécusable, ce qui lui a valu en 1985, le prix de la plus belle ville d'Algérie. Ces quelques dernières années, Bejaia s'est transformée en véritable poubelle. Tous les quartiers offrent un décor de désolation.

Les Cités d'Ihaddadène, (300, 600 et 1000 logements), Ighil Ouazoug, Takliet, Ihaddadene Ouadda et Oufella sont dans le même lot. Ordures, chiens errants, et rats sillonnent entre les pieds des passants, sans parler de la prolifération des moustiques provenant des vides sanitaires. Des égouts à ciel ouverts, des canalisations d'eau potables détériorées se déversent sur la chaussée ; la liste est encore longue.

A la Cité des 1000 logements d'Ihaddadene, toutes les eaux usées provenant des quartiers de Boukhama, Tazeboudjt se déversent dans cet oued à ciel ouvert qui dégage des odeurs nauséabondes et où les larves des moustiques se développent à un rythme vertigineux.

L'environnement de la ville s'est nettement dégradé. Les espaces verts des cités sont abandonnés depuis l'opération de démolition des jardins que les propriétaires des rez-de-chaussés des immeubles ont érigés et sont bien entretenus. Mais pour des raisons obscures cela a été démolie pour laisser les lieux dans un état lamentable. Ces espaces sont envahis par des herbes sauvages et des broussailles où les



Les chiens errants envahissent les rues de la ville.

Ph./ H.D. Midi Libre

enfants trouvent le plaisir à allumer les feux, occasionnant un danger permanent. La poussière vous colle à chaque passage de véhicule et les habitations et autres commerces en bordure des routes vivent quotidiennement ce malaise dans un environnement des plus pollués.

Le ramassage des ordures ne se fait pas dans un cadre organisé et la ville croule sous des tas d'immondices. Bien sûr le citoyen a une part de responsabilité dans cette situation alarmante. Certains citoyens qui effectuent des travaux dans leurs appartements, jettent les gravats, briques et ferrailles dans les endroits sensés servir de lieu de détente pour les enfants. A la Cité des 600 logements, bien que la dynamique association de quartier œuvre inlassablement pour améliorer le cadre de vie, les habitants n'ont jamais participé aux opérations de volontariat qu'organise chaque samedi cette association. Certes, face à ce constat amer, la commune de Bejaia est dans l'incapacité d'améliorer le cadre de vie de la ville.

Les affres de la circulation

Bejaia étouffe, c'est la réalité du terrain. A tout moment de la journée, des embouteillages se forment sur tous les axes routiers de la ville. Les travaux de la réalisation de la Trémie d'Ihaddadène et l'élargissement du boulevard des Aurès créent d'énormes embouteillages à tout moment de la journée. Des trot-

toirs arrachés et le va-et-vient des engins de chantier obligent les passants à emprunter la route en se créant un passage entre les véhicules. Les carrefours d'Amrioui, Ihaddadene et les chemins constituent le point noir de la circulation en ville. «Il faut une heure pour parcourir six kilomètres séparant Ihaddadène de la porte Sarazine » nous dira Hamid, chauffeur de bus de cette ligne. Certes, Bejaia ne dispose pas d'un plan de circulation urbain adapté à la réalité du terrain. Des quartiers sont pourvus de plusieurs bus de transport alors que d'autres cités souffrent du problème de transport. Aujourd'hui et plus que jamais, la ville mérite une attention toute particulière dans ce domaine, il serait plus judicieux de mettre en place un schéma urbain qui prend en compte la fluidité de chaque axe. Avec des aires de stationnement autorisés, des ruelles à double voies et ne pas tomber dans la facilité avec des sens uniques à chaque coin de rues obligeant les automobilistes à faire des détours en créant des embouteillages interminables. Les visiteurs qui s'y hasardent sont pris au dépourvu dans ces bouchons et ne savent plus quelle route ils doivent emprunter devant l'absence de plaques de signalisations ou d'indications. Certes, Beaucoup reste à faire dans cette ville qui a réellement perdu son charme et son calme des années d'antan.

M. L.

OUARGLA, CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION TOURISTIQUE

Les travaux réalisés à 95%

Les travaux de réalisation du centre d'information et d'orientation touristique, en cours dans la commune de Aïn Beïda, périphérie de Ouargla, tirent à leur fin, a-t-on appris, lundi, du directeur du tourisme de la wilaya. Les travaux de ce projet, doté d'une enveloppe de 10 millions de dinars, au titre du quinquennal 2005-2009, sont à plus de 95% d'avancement, a précisé M. Rabie Medroua, signalant qu'il reste les dernières retouches en attendant l'amorce de la phase de son équipement. Couvrant une surface de 400 m2, cette

nouvelle structure est appelée à constituer un espace approprié pour structurer les différentes associations activant dans le domaine, les offices de tourisme et les agences locales de tourisme et de voyages, a ajouté le même responsable. Outre la mise en valeur et la vulgarisation du produit touristique, à travers une panoplie de brochures, dépliants et affiches, le centre en question devra également servir de cadre à l'exposition de produits de l'artisanat local, dont la vannerie, la poterie, la céramique, la maroquinerie et la tapisserie. Le directeur du

tourisme de Ouargla a, par ailleurs, fait état de la réception prochaine du projet de signalisation des zones et sites touristiques de la wilaya, confié à une entreprise publique pour une enveloppe d'un million de dinars. La wilaya de Ouargla, qui sera dotée prochainement d'un schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), renferme des potentialités touristiques archéologiques, dont des vieux ksour, des sièges de zaouïas, des mausolées, en plus de paysages naturels tels que palmeraies, dunes de sable, lacs et sources thermales.

APS



EL-TARF

Réalisation d'un centre de facilitation pour l'artisanat

La Direction de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat (DPMEA) de la wilaya d'El-Tarf a annoncé la réalisation d'un centre de facilitation pour l'artisanat et ce, au titre de l'exercice 2010. Ce centre de facilitation, à réaliser "au courant de cette année" au chef-lieu de wilaya, "donnera un nouveau souffle à l'artisanat et contribuera à la préservation et la pérennité de petits métiers aujourd'hui en voie de disparition, à l'image de celui de la transformation du bois pour en faire des ustensiles de cuisine", a affirmé la même Direction. Ce projet est également appelé à créer de nouveaux espaces qui permettront aux artisans et aux promoteurs bénéficiaires du dispositif de création d'emplois, notamment l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), de promouvoir leurs activités artisanales et traditionnelles. Pour la promotion de l'artisanat, l'ANGEM a accordé plus de 3 mille prêts non rémunérés (PNR) pour la femme au foyer afin de l'aider à créer sa propre activité artisanale, particulièrement pour la confection de costumes et de robes traditionnels en fil doré (fetla), de confiserie orientale et de poterie, entre autres. Les services de la DPMEA ont recensé, à ce jour, plus de 500 artisans au niveau de la wilaya d'El-Tarf, versés, notamment, dans la sculpture, la transformation du bois, la poterie, la couture, la coiffure et la sculpture sur plâtre.

M. F.

KHENCHELA

Extension du patrimoine forestier

Une enveloppe de 10,8 milliards de dinars, destinée à financer 18 opérations au profit du secteur des forêts, a été inscrite à Khenchela au titre du programme quinquennal 2010-2014. Ces actions de développement, d'extension et de valorisation du patrimoine forestier local, fort d'environ 164 mille hectares, porteront, notamment, sur le reboisement de 2.397 ha, dont une partie importante sera consacrée au développement des cédraies des massifs de Béni Oudjana et de Ouled Yakoub, à Bouhmama et Tamza. Le reboisement de ces surfaces permettra de régénérer les aires forestières exploitées pour la production de bois, notamment par la société des travaux forestiers Safa Aurès. Il est également prévu la plantation de 1.590 hectares en arbres fruitiers (pommiers, oliviers et abricotiers) au profit de bénéficiaires des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), outre la mise en place de 80 km de brise-vents dans la partie steppique et sub-saharienne du sud de la wilaya pour lutter contre les phénomènes d'érosion du sol et de l'avancée du désert. Le même programme accorde également un "intérêt particulier" à l'aménagement du réseau routier et au désenclavement des agglomérations mitoyennes des aires forestières par la programmation de 351 km de pistes ainsi que par la correction torrentielle pour un volume de 17.200 m3, en plus de la réalisation de 12 retenues collinaires. La Conservation des forêts prévoit également la régénération et la mise en défens de 18.600 hectares d'aires alfatières menacées par le pacage excessif et les incendies. Le secteur forestier dans la wilaya de Khenchela produit annuellement 25 mille m3 de bois et emploie 5.700 travailleurs permanents et 1.300 autres saisonniers.

APS

A nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : midi-est@lemidi-dz.com

JIJEL, MALFAÇONS DANS LES CONSTRUCTIONS

Les entreprises mises à l'index

Il est à déplorer des malfaçons constatées dans les finitions, la boiserie, les conduites d'eau, de gaz, dans la peinture, etc. Toutes ces infractions au cahier des charges font que la plupart des nouveaux bénéficiaires de logements, une fois les clés en main, passent leur temps à refaire les malfaçons, en déboursant des budgets importants.

PAR SAID BENMERABET

La wilaya de Jijel connaît, depuis maintenant quelques années, une dynamique qui ne laisse personne indifférent.

Les milliers de chantiers, 3.347 opérations plus exactement lancées en une décade, ont métamorphosé considérablement le paysage de pas mal de communes de la wilaya. De l'ouverture de routes à la réalisation d'établissements scolaires, au raccordement au réseau AEP et d'électricité, en passant par les travaux de réfections et d'aménagements de cités et autres quartiers, bref, pas un seul secteur, ou presque, n'a été délaissé. Evidemment, ces investissements publics ont généré une plus value pour les entreprises de réalisation de la wilaya. Tirant profit de la nouvelle donne, nombreuses sont celles qui se sont investies dans le renouvellement de leurs parcs matériels, par l'achat de nouveaux équipements, une façon de bien s'arrimer au train de développement en cours. Le tout a permis à cer-



Les nouveaux bénéficiaires de logements sont souvent confrontés à des malfaçons.

PH/Midi Libre

taines entreprises sérieuses de prendre de la taille, en arrivant même à recruter de jeunes cadres universitaires où de simples agents d'exécution. Nonobstant ces actions, que l'on ne peut qu'encourager, il est à déplorer, par contre, les malfaçons constatées dans les finitions, la boiserie, les conduites d'eau, de gaz, de peinture, etc. Toutes ces infractions au cahier des charges font que, par exemple, la plupart des nouveaux bénéficiaires de logements, une fois les clés en main, passent leur temps à refaire les malfaçons, en déboursant des budgets importants pour rendre vie à leurs chez-soi. Les infrastructures publiques ne sont pas exemptes. Une fois réceptionnées, de nombreuses malfaçons et autres fissurations visibles, ne nécessitant pas des connaissances techniques, font leur apparition. Les travaux de réfection des trottoirs, très en vogue ces dernières

années dans le cadre de l'amélioration urbaine, pour laquelle a été dégagée pour les prochaines quatre années une enveloppe de 540 milliards de centimes, laissent vraiment à désirer eux aussi. Avec le temps, pour ne pas dire carrément avant même la fin du chantier, des panneaux entiers de carrelages se détachent, sans que les entreprises en charge du projet ne daignent procéder aux réparations d'usage. A partir de là, la responsabilité des entreprises est engagée pour élever leur niveau et savoir-faire en matière de réalisation, de peur de s'installer définitivement dans la médiocrité. Devant une telle situation, d'aucuns estiment qu'il est temps pour tous les intervenants dans les différents projets de mettre des gardes-fous, afin d'utiliser les deniers publics avec doigtée et à bon escient.

S. B.

GUELMA, LOTISSEMENT DU 19-JUIN

Des aménagements pour un new-look

PAR HAMID BAALI

Au début des années 70, la ville de Guelma, sujette à un boom économique généré par les nouveaux complexes industriels des ex-Sonacome, Céramique et Sogedia, avait attiré des centaines de familles des zones rurales en quête de travail et d'une vie meilleure. Promue chef-lieu de wilaya, elle bénéficiera d'un ambitieux programme tous azimuts qui avait contribué à son expansion et à sa métamorphose, à la grande satisfaction de ses habitants. A cette époque, les responsables locaux avaient piloté la réalisation du premier lotissement du 19-Juin au profit de commerçants, fonctionnaires, professions libérales et autres, ravis de

concrétiser leurs rêves, à savoir une ravissante villa entourée d'un jardin et d'arbres fruitiers. Les urbanistes avaient conçu de vastes espaces, des avenues et des rues spacieuses dans ce site résidentiel comportant de somptueuses constructions aux architectures esthétiques, un véritable havre de paix pour les résidents. Cependant, pour des raisons obscures, la commune puis l'agence foncière n'avaient pas finalisé les aménagements urbains en dépit des incessantes doléances des familles qui se plaignaient, à juste titre, d'un environnement défavorable et contraignant puisque, faute de bitumage, les voies de communications sont de véritables borbiers en hiver, ce qui handicapait la circulation des

véhicules et des piétons. Durant la saison estivale, les riverains étaient incommodés par les nuages de poussière qui envahissaient les demeures au grand dam des maîtresses de maison confrontées à de fréquentes corvées. Depuis quelques mois, ce lotissement est investi par des entreprises de travaux publics qui ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels et s'attellent à aménager des trottoirs revêtus de carrelage aux tons agréables. D'autre part, de gros engins procèdent à la mise en place du béton bitumineux au niveau des rues, ce qui a engendré une indéniable métamorphose dans ce quartier qui renaît de ses cendres.

H. B.



TADART IW :

Tamkadbout, ou la place de l'authenticité

Tamkadbout est l'un des hameaux composant le grand village d'Aït Maalem, dépendant de la commune d'Aït Bouaddou, dans la daïra des Ouadhias. Si ce nom a une résonnance un peu bizarre c'est parce qu'il tire son origine d'un lieu d'une grande importance dit Tamkant n Tbout, qui veut dire littéralement «la place de l'authenticité».

PAR NAWEL BEN

On dit qu'il est appelé ainsi car tous les sages d'Aït Maalem s'y réunissaient pour prendre des décisions importantes. Plus tard l'ensemble des notables de la commune d'Aït Bouaddou s'y retrouvent pour des conciliabules d'importance quant à la gestion des villages. En effet Tamkadbout est situé au centre du village. Venant des villages d'en haut : Aït Djemâa, Ibadissen, Aït Amar, ou montant des villages d'en bas : Aït Khelfa, Aït Oulhadj, Aït Irane, on doit forcément transiter par la place de Tamkadbout. Ses villageois tirent leur subsistance pour la plupart de l'émigration à l'instar de toutes les régions de la Kabylie. Se situant en aval de la montagne, quelques familles cultivent d'assez vastes plaines y semant blé, orge, vesse et pois-chiche, sinon le reste se contente de lopins de terre pour la petite agriculture et une oliveraie luxuriante dont chaque famille possède jalousement une part. La collecte d'olive est en définitive la principale ressource de ce village. Sur le plan organisationnel, Tamkadbout, avec ses 1600 âmes, n'a pas attendu le phénomène Arouch pour se



Une des rues du hameau de Tamkadbout.

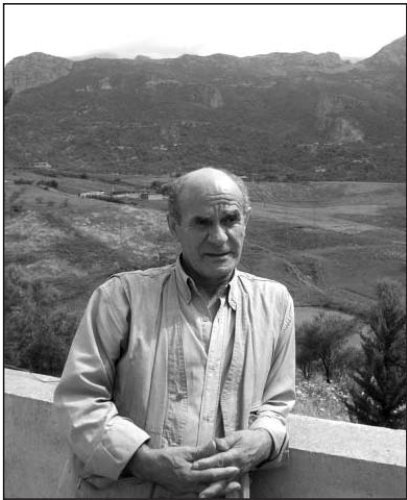
prendre en charge. Dès 1981, sous la houlette d'un comité de village dynamique, Tamkadbout fit sa métamorphose et connut un développement bien en avance de ses voisins. Ainsi, rien qu'avec les bras de ses enfants, tous les sentiers étroits ont été élargis pour désenclaver jusqu'au dernier quartier. D'ailleurs, on peut atteindre le centre du village par trois accès carrossables. Tout le village a connu des travaux d'assainissement qui ont duré une décennie complète et cela sans la moindre trace d'un apport de l'Etat. Cotisations, volontariat et journées de travail obligatoires les villageois ont décidé de se prendre eux-mêmes en charge. Les comités traditionnels qui s'y sont succédé ont mené les affaires de la cité dans l'ordre et l'entraide. Ainsi, Tamkadbout fut le village pionnier à avoir instauré des lois réglementant les mariages, les dépenses inutiles lors des décès. L'ordre au sein du village est intrinsèque. Un système de cotisation mensuel touchant même les émigrés, a permis au

villageois de clôturer et d'embellir les cimetières, les fontaines et les sentiers menant aux champs, de daller les venelles desservant les particuliers. Il permit aussi d'acquérir une assiette de terrain pour construire une salle aux jeunes du village. Le 23 octobre 1996, la salle qui ne fut qu'un projet, est inaugurée en grandes pompes en présence de Lounis Ait Menguellet venu en qualité d'invité d'honneur. La salle d'une capacité de 600 places, fierté des villageois puisque construite de la sueur de leurs front, sert, aujourd'hui, aux réunions du village, aux grands événements : Mariages, décès, Timechret, mais surtout aux activités multiples que l'association culturelle éponyme organise régulièrement. Le 23 août, date anniversaire de l'inauguration de la salle, l'Association du village prévoit une circoncision collective au profit des enfants démunis, sans oublier les deuxièmes journées théâtrales qui prendront le relais à partir du 27 août.

N. B.

Slimane Chabi, humour et humilité

Il séduit par le verbe, l'intelligence du mot, se laissant aisément aller chaque fois que l'ambiance s'y prête avec cette facilité d'approche et de contact déconcertante. Dans son milieu de tous les jours, autant que dans son aire artistique, le comique et le sérieux cohabitent agréablement. La chanson satirique, l'autodérision, sont pour lui la meilleure façon de se prendre au sérieux. Toujours le mot opportun pour la situation du moment, la réplique qu'il faut à l'instant propice. S'il en veut à la société pour sa bêtise et sa sclérose, c'est dans la satire, l'humour et le charme dont sont épicées ses œuvres qu'il la dissèque. Slimane Chabi est né en 1945, dans une région arabophone, dans un village appelé Layoun, à équidistance de Tniet el Had à une vingtaine de kilomètres de Tisemssilt. Il débuta dans la chanson en 1965, à l'âge de 15 ans, interprétant sa première chanson en langue arabe. On peut dire que Slimane Chabi a raté l'occasion de devenir un grand chanteur dans le style sahraoui. Il avoue qu'il est tombé dans cette mode «amazighisante» qui fait que, par une espèce d'effet d'entraînement, il faille chanter kabyle... Beaucoup de choses ont été dites à propos des similitudes dans son chant et dans son texte avec Slimane Azem. Slimane Chabi reconnaît



que si ce n'était pas Slimane Azem, il n'aurait jamais songé à chanter. « J'ai cherché après lui dès mon installation en France, j'ai pu l'approcher alors qu'il était en spectacle dans un café-bar. J'étais tellement excité à l'idée de voir de près mon idole! je l'ai trouvé en train de chanter: Mi d emmek-tigh wehdi i tsrugh (Dès que je m'en souviens seul, je pleure). Croyez-moi, je me suis mis à pleurer. Et là, à ma surprise et à la surprise générale, il m'a invité à chanter. Il lui chanta alors des chansons en son

hommage que personne n'avait encore écoutées, l'une d'elles, Attir ifazen ghaf ledyuralvaz ayahurr ammis bwugni geghran (Agni Gueghrane est le village natal de Slimane Azem). « J'ai chanté également l'une de mes nouvelles créations : Tura d essah terwi. Il m'a ensuite fait partager son dîner, ce qui était pour moi, jeune débutant, un très grand honneur. Mohia qu'il rencontra en 72 fut le deuxième personnage qui l'eut marqué. Une légende, selon ses dires, son intelligence, la finesse de ses réflexions, la force de son verbe n'ont d'égales que sa modestie, sa simplicité, sa disponibilité à servir autrui. Les chansons de Slimane Chabi sont comme la bonne soupe des vieilles marmites, elles ont fait du chemin mais sont toujours là par leur saveur et leur actualité: Ifeka Errai I Madame, Nek d ul-iw Nemkhassam, Tura Dessah Terwi, puis Taqsit Boumechich, Ya Hmadache, Erray iw, puis L'waldin. Puis vinrent, inspirées par l'air du temps, un peu à la page, avec plus de dérision, plus d'humour et de satire, «A ya Vendayer» «A ka d el Dzayer», suivi de ADhaghragh Dhi Lakul», "Zouadj Dh Lizafer", "L'Dzayer I qemqoumen", puis plus récemment, «Le bac» et «Le mariage par annonce»...

N.B.

Imedhqane n'Tizi...

* L'Association culturelle éponyme du village Tamkadbout, de la commune d'Aït Bouaddou, daïra de Ouadhias, organisera pour les journées des 21, 22 et 23, juillet en cours, un mariage collectif qui regroupera une dizaine de couples à unir, venus des villages avoisinants. L'association qui coordonne tout avec les notables et responsables des comités de villages se dit prête à tout faire pour rendre agréable le déroulement de ces festivités et répondre aux vœux des couples. A cet effet, une grande cérémonie sera organisée en l'honneur des jeunes mariés qui recevront comme don, outre les frais d'organisation de la fête de leur mariage, des chambres à coucher et bien d'autres surprises. Il est à signaler que les couples en question ainsi que leurs familles et proches, seront tous invités à cette grande fête qui va être un grand moment de joie.

*Au plaisir des enfants de Tizi Ouzou, un festival culturel pour enfants s'est ouvert samedi dernier à l'initiative fort louable de l'association «Les petits débrouillards», en collaboration avec la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Spectacles de clowns, de marionnettes, pièces théâtrales pour enfants et tours de magie, sont au rendez-vous de cette rencontre où les petits seront à la fois juges et parties. Un concours de dessin visant les tous petits sera parallèlement organisé par les responsables de cette manifestation afin de permettre à tout le monde de prendre part à ce rendez-vous. Cet atelier qui sera encadré par des éducateurs de la maison de la culture sera l'occasion de dénicher, nous affirme un des responsables, des jeunes talents à sélectionner pour les prochaines éditions. Enfin, cette fête qui est conçue et organisée par et pour les enfants et la deuxième du genre organisée par l'association «Les petits débrouillards qui ont plus d'un tour dans leur sac.

*Fortement contrariés par la lenteur que prennent les travaux d'aménagements urbains et d'assainissement, lancés dans les quartiers de la Haute ville de Tizi Ouzou, il y a de cela plus d'un mois, les habitants font recours à la violence et aux barricades pour exprimer leur ras-le-bol. Ces travaux qui n'en finissent pas et qui perturbent toutes les activités des citoyens de cette localité ont été dénoncés à plusieurs reprises par les riverains. Cette action est l'ultime recours, puisque toutes les correspondances et autres doléances n'ont pas servi à grand-chose. Les responsables en charge du secteur ne semblent pas être inquiétés pour agir afin de mettre un terme aux désagréments que cela engendre quotidiennement dans le quartier en question.

*A peine le début de l'été, que les coupures d'eau commencent avec insistance dans certains quartiers du centre-ville de Tizi Ouzou. Une moyenne d'au moins une coupure quotidienne de quelques heures est enregistrée dans la plupart des quartiers du centre-ville. Pourtant, chaque année, à l'occasion d'une inauguration d'une station de pompage, d'un barrage ou d'une retenue collinaire, la seule phrase sur laquelle les responsables insistent, c'est celle consistant à répéter à tue-tête que cette été, c'est fini les pénuries, l'eau coulera dans les robinets 24 sur 24.

Le déroulement du festival international des danses folkloriques qui bat son plein à Tizi Ouzou semble être le déclin à une meilleure prise en charge de la chose culturelle dans la région par les responsables chargés du secteur. Plusieurs activités sont annoncées dans plusieurs communes de la wilaya et ce, avant même la communication du programme spécial Ramadan.



IBN ZIAD (CONSTANTINE), PATRIMOINE HISTORIQUE

Fouille "de sauvetage" archéologique

Pour restituer la chronologie, l'origine, la nature d'un objet archéologique et déterminer l'étendue du site, il y a nécessité de recourir à l'avis d'experts en la matière pour délimiter les zones à caractère archéologique en vue de préserver le patrimoine historique qu'elles renferment.

Suite aux découvertes fortuites sur de nouveaux sites archéologiques, une fouille "de sauvetage" est entreprise à Constantine depuis le 15 juillet et se poursuivra jusqu'au 7 août prochain. Selon la chargée de recherche du Centre national des recherches archéologiques, cette fouille d'urgence donnera lieu à l'engagement d'un sondage pour établir le potentiel archéologique des 3 sites nouvellement découverts dans la ville de Constantine et sa périphérie. Il s'agit de la cité des frères Menaï (dite "383 logements") sise à El-Khroub, où des fragments de mosaïques d'antiquité ont été découverts fortuitement lors du lancement de travaux d'aménagement de voirie et l'installation d'un réseau de canalisation des eaux usées. Le second site se trouve dans la zone industrielle de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, où le creusement des fondations d'une nouvelle usine de boissons gazeuses a révélé la présence d'une sépulture construite avec des tuiles qui supposent l'existence d'une nécropole. Quant au troisième site, il se trouve sur l'esplanade Si El-Houès, une placette adjacente au palais Ahmed Bey, nouvellement restauré, laissant à penser qu'il y existe des vestiges de l'époque islamique. La chargée de recherche, qui s'est déplacée



De nouveaux sites archéologiques découverts à Constantine.

à Constantine à la tête d'une délégation multidisciplinaire d'archéologues du CNRA, a indiqué que le lancement de cette opération de sauvetage a été programmé "à la suite d'un constat préliminaire établi entre les 9 et 12 juin dernier, par une commission d'expertise formée d'archéologues du musée national Cirta et d'une équipe de chercheurs du CNRA, de concert avec la direction de la culture de la wilaya de Constantine, sous l'égide du ministère de tutelle". Exposant l'importance de la stratigraphie (contexte archéologique) pour restituer la chronologie, l'origine, la nature d'un objet archéologique et déterminer l'étendue du site, le directeur local de la culture a souligné la nécessité de recourir à l'avis d'experts en la matière pour délimiter les zones à caractère archéologique en vue de préserver le patrimoine historique qu'elles renferment. Mettant en exergue l'importance des fouilles archéologiques dans l'établissement d'une documentation d'une région, la directrice du musée national Cirta a relevé la portée de telles découvertes s'agissant, notamment, de la région d'El-Khroub et ses territoires limitrophes qui se distinguent particulièrement par l'absence de vestiges archéologiques, mis

à part le tombeau de Massinissa. "La mosaïque, notamment, étant une valeur sûre dans l'établissement d'une documentation archéologique et ethnographique, souligne l'extension d'une occupation urbaine, le noyau rocheux n'étant que le centre politico-urbain de l'antique Cirta", a-t-elle noté. Des membres de cette délégation de sauvetage ont, quant à eux, indiqué qu'une première prospection effectuée en juin 2010 dans la cité urbaine Zouaghi (non loin de l'aéroport) a révélé que cette plaine recèle de vestiges d'exploitations agricoles, reconnaissables, notamment par l'existence de canalisation en pierres de taille, des meules (moulins à blé) et d'innombrables traces de structures d'habitation ou de lieux de culte. La commune d'Ibn Ziad (Ouest de Constantine) recèle également des exploitations agricoles et regorge de fragments de mosaïque déterrés par les effets de la pluie, en particulier dans la région de Rofache et d'Oudjel. D'où la nécessité de lancer une fouille systématique à programmer dans toute cette région. Il existe une documentation établie à l'époque coloniale qui fait état de la présence dans la région de 2 castellums (fortins romains).

APS

AIN SMARA, RENTRÉE SCOLAIRE 2010-2011

Ouverture d'un lycée de mille places

PAR AÏDA SKANDER

La Direction de l'éducation de la wilaya de Constantine annonce l'ouverture, à la rentrée scolaire prochaine, d'un nouveau lycée de mille places pédagogiques dans la cité Hraïcha-Amar, commune d'Aïn Smara. Ce nouvel établissement sera doté d'une demi-pension de 200 repas/jour et contribuera, ainsi, à l'amélioration des conditions de scolarisation des lycéens de cette région, en leur évitant de parcourir des dizaines de kilomètres pour rejoindre les bancs de classes situées à Aïn Smara-ville. Le responsable de la pro-

grammation et de suivi à la Direction de l'éducation de la wilaya a annoncé, par ailleurs, l'ouverture d'une demi-pension au CEM Dribina, dans la commune d'Aïn Abid, devant distribuer au moins 200 repas quotidiennement. La saison estivale a été "mise à profit" par la Direction de l'éducation de la wilaya de Constantine pour procéder à des opérations de réhabilitation ciblant 75 établissements scolaires, dont 17 lycées. La réception de ces chantiers aura lieu à la prochaine rentrée scolaire, a fait savoir ce responsable, précisant que plusieurs autres infrastructures d'enseignement primaire seront fonctionnelles d'ici le

mois de septembre 2010. Il s'agit, entres autres, de l'ouverture d'une école à Aïn Smara, dont les travaux de réalisation ont été entièrement achevés, et d'une cantine à l'école Bouzelata-Ramdane, dans la commune de Didouche-Mourad. Les travaux d'extension de classes ont été lancés à travers plusieurs établissements scolaires, à l'image du CEM Omar Ibn El-Khattab et Souidani-Boudjemaâ, de la ville de Constantine, en plus des CEM Massinissa 2 et Ibn Rostom d'El-Khroub, a indiqué le responsable de la programmation et du suivi.

A. S.

SOUK-AHRAS

766 millions de dinars pour la culture...

Un montant de 766 millions de dinars a été alloué au secteur de la culture, à Souk Ahras, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 qui verra la réalisation de plusieurs projets "importants". Selon le directeur de la culture, ces projets vont "transformer positivement" le secteur de la culture dans la wilaya qui va bénéficier, ainsi, de l'étude et de la réalisation d'un musée régional d'archéologie appelé à rassembler le patrimoine de la région, connu pour sa richesse, notamment à M'daourouche (Madaure) et Khemissa, pour ne citer que ces sites. Le musée sera implanté, selon le même responsable, au nouveau pôle culturel prévu à proximité de la cité Djenane Toufah, avec des galeries d'exposition, une librairie, une salle de conférences de 100 places, des ateliers et des magasins. La deuxième opération accordée au secteur par le quinquennal 2010-2014 concerne l'étude, la réalisation et l'équipement de l'institut de musique où seront enseignées toutes les écoles musicales de la ville (malouf, chaâbi, folklore, aïssaoua). L'institut de musique, dont la mission essentielle est l'enseignement, veillera également à la conservation du patrimoine et à la prise en charge des manifestations culturelles à l'échelle locale et nationale. La troisième opération importante prévue par le même programme consiste à rénover et à restaurer le théâtre de Souk-Ahras, élevé récemment au rang de théâtre régional. Cet établissement, qui dispose d'une salle de 600 places, est appelé à faire de l'antique Taghaste un centre de rayonnement culturel pour la région et au-delà. Le directeur de la culture a signalé, en outre, qu'il est prévu pour la ville de Souk-Ahras une bibliothèque publique centrale qui supervisera les neuf autres bibliothèques déjà réalisées.

...et 6 millions DA pour la communication

Le secteur de la communication dans la wilaya de Souk-Ahras a bénéficié, au titre du plan quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe financière de 609 millions de dinars, selon le directeur de la Radio régionale de cette wilaya. Ce montant sera essentiellement consacré, selon M. Moussa Yahiaoui, à l'élargissement de la couverture radiophonique et télévisuelle de la wilaya, à l'élimination des "zones d'ombre" et à la réalisation d'un réseau de télévision numérique terrestre, projet qui vise à débarrasser le paysage urbain des antennes paraboliques qui "enlaidissent l'image de nos villes". En plus de l'acquisition de différents équipements électriques destinés à lutter contre les coupures dans la diffusion radiophonique et télévisuelle et de la sécurisation des stations de la radio et des centres de transmission, cet investissement sera également utilisé pour la réalisation d'un réseau de communication de type FH, faisceau hertzien appelé à remplacer le réseau de communication par câble dans les régions enclavées notamment, a encore indiqué le même responsable. Avec ces améliorations techniques, il sera "plus aisé", selon ce responsable, d'attendre des professionnels de la communication de relever le défi en matière de qualité du produit.

BISKRA

Formation par apprentissage au secteur agricole

L'offre de formation professionnelle par apprentissage sera prochainement ouverte au secteur agricole de la wilaya de Biskra par le placement de jeunes stagiaires au niveau des exploitations agricoles locales. Selon le directeur du secteur, des conventions seront signées "à court terme" avec un groupe d'opérateurs agricoles qui accueilleront dans leurs exploitations les futurs stagiaires désireux de s'initier aux métiers de l'agriculture. Ce sont surtout les propriétaires des grandes serres installées sur plus d'un hectare, et dont l'exploitation nécessite une main d'œuvre particulièrement qualifiée, qui seront associés à cette démarche, a précisé le même responsable. Cette initiative permettra au secteur de la formation professionnelle d'accompagner les transformations en cours sur le marché de l'emploi et de suivre l'évolution et la demande du secteur agricole. La wilaya de Biskra constitue un pôle agricole aux potentialités "prometteuses", notamment pour les activités de plasticulture, dont la demande en main-d'œuvre reste des plus importantes.

APS

Entretiens entre le MAE turc et le chef du bureau politique du Hamas



Le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu a eu des entretiens avec le chef du bureau politique du mouvement palestinien Hamas, M. Khaled Mechaâl, a annoncé mardi l'agence de Anatolie. Les discussions s'étaient déroulées lundi à Damas et ont porté sur le processus de la réconciliation palestinienne et sur les moyens de rapprocher les positions entre le Hamas et le mouvement Fatah du président Mahmoud Abbas. MM. Davutoglu et Mechaâl ont saisi l'occasion pour discuter également du processus de paix au Proche-Orient, dans l'impasse depuis fin 2008, a ajouté Anatolie. Le chef de la diplomatie turque effectuait une visite d'une journée en Syrie, avant de se rendre à Kaboul, pour la conférence internationale sur l'Afghanistan.

196 personnes inculpées pour complot contre le gouvernement d'Ankara

La justice turque a inculpé 196 personnes, dont des ex-officiers, dans le cadre de l'enquête sur un complot contre le gouvernement, a indiqué lundi l'agence de presse Anatolie. Les inculpations, prononcées à Istanbul, sont le résultat de l'enquête commencée en février dernier avec une vague d'arrestations de militaires, rappelle Anatolie. Le principal suspect est "le général à la retraite Cetin Dogan, ancien chef de la Première armée" basée à Istanbul, ville où le complot a été fomenté, peu après l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (AKP), issu de la mouvance islamiste, en 2002. Parmi les autres inculpés figurent l'"amiral à la retraite Ozden Ornek, ancien chef de la marine, le général à la retraite Halil Ibrahim Firtina, ancien chef de l'armée de l'air, et le général à la retraite Ergin Saygun, ancien adjoint au chef d'état-major", selon la même source. Le journal Hurriyet indique sur son site internet que plus de 30 militaires en activité ou à la retraite figurent parmi les inculpés. Ils sont accusés d'avoir "tenté de renverser le gouvernement ou de l'empêcher de mener à bien sa mission par la force ou la violence", un crime passible de 15 à 20 ans de prison, selon Anatolie. La date du procès n'a pas été communiquée par les médias. Le complot, surnommé "Opération marteau de forge", visait notamment à procéder à des attentats dans des mosquées et à provoquer des tensions avec la Grèce. Le complot avait été révélé en janvier par le journal Taraf.

APS

8 MILLE AMÉRICAINS ET SUD-CORÉENS, POUR DES EXERCICES MILITAIRES

Le message fort à Pyongyang

La Corée du Sud et les Etats-Unis vont procéder dimanche prochain à des exercices militaires destinés à adresser un "message fort" à la Corée du Nord. Ils se sont appuyés sur les conclusions d'une enquête internationale. La Corée du Sud et les Etats-Unis accusent la Corée du Nord d'être responsable du naufrage fin mars de la corvette sud-coréenne Cheonan qui avait causé la mort de 46 marins.

PAR SORAYA HAKIM

La Corée du Sud et les Etats-Unis vont procéder dimanche prochain à des exercices militaires destinés à adresser un "message fort" à la Corée du Nord, "Notre objectif rapporte l'AFP «est de dissuader la Corée du Nord de commettre de futures provocations», a commenté l'amiral Robert Willard, le chef des forces armées américaines dans la zone Pacifique». Les Etats-Unis et la Corée du Sud se sont appuyés sur les conclusions d'une enquête internationale. La Corée du Sud et les Etats-Unis accusent la Corée du Nord d'être responsable du naufrage fin mars de la corvette sud-coréenne Cheonan qui avait causé la mort de 46 marins. "Ces exercices constituent un message fort à l'attention de la Corée du Nord", a assuré de son côté mardi le secrétaire américain à la Défense Robert Gates devant un parterre de soldats américains stationnés au nord de Séoul, à seulement 20 kilomètres de la frontière avec la Corée



La corvette sud-coréenne Cheonan.

du Nord. Le premier exercice, qui aura lieu du 25 au 28 juillet, mobilisera 8.000 Américains et Sud-Coréens, une vingtaine de navires et sous-marins, dont le porte-avions nucléaire américain George Washington, ainsi que quelque 200 avions, dont le chasseur américain F-22, selon un communiqué de l'armée américaine. D'autres manoeuvres conjointes, suivront dans les prochains mois, à la fois en mer du Japon et en mer Jaune. Elles seront consacrées à la défense anti sous marine. La Chine, alliée de la Corée du Nord, avait exprimé son opposition à des exercices en mer Jaune, entre ses côtes et la péninsule coréenne. En conséquence, le ministère sud-coréen de la Défense avait indiqué que les manoeuvres seraient partiellement transférées de la mer Jaune vers la mer du Japon. De son côté, l'amiral Willard a assuré que "la Chine n'a(vait) pas été consultée", mais il a émis le souhait que Pékin intervienne auprès de Pyongyang pour mettre fin aux "provoca-

tions". Pyongyang nie vigoureusement toute implication dans le torpillage dont on l'accuse. Le 9 juillet, le régime a échappé à une accusation directe de la part du Conseil de sécurité de l'ONU qui a seulement condamné "l'attaque". M. Gates a qualifié cette condamnation de "ferme et claire" et estimé que la "pression" continuait à "monter lentement sur la Corée du Nord". M. Gates se rendra mercredi avec la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton à la frontière hautement militarisée entre les deux Corées, afin de "montrer notre engagement durable auprès de la Corée du Sud". Les deux hauts responsables américains participeront ensuite à des discussions avec leurs homologues respectifs, au moment où Séoul commémore le 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée (1950-1953), qui a fait, selon les estimations, entre deux et quatre millions de morts.

S. H.

CONFÉRENCE SUR L'AFGHANISTAN

Karzai déterminé à assurer la sécurité de son pays d'ici 2014

Le président afghan Hamid Karzai s'est dit hier "déterminé" à ce que l'armée et la police afghanes assurent la sécurité de l'ensemble du pays d'ici à 2014, lors de son discours prononcé au début de la conférence internationale sur l'Afghanistan à Kaboul. Près de 140 mille membres des forces internationales, aux deux tiers américaines, sont actuellement déployées dans le pays pour soutenir les forces afghanes face à la rébellion des talibans, qui n'a cessé de gagner du terrain depuis quatre ans. "Je reste déterminé à ce que nos forces de sécurité nationales afghanes soient responsables de toutes les opérations militaires et de sécurité dans le pays d'ici à 2014", a déclaré M. Karzai. Le président afghan a souhaité "au cours des prochains mois un accord sur les modalités de la transition confiant au gouvernement afghan l'entière res-



ponsabilité de la sécurité du pays", en saluant le "partenariat avec l'Otan et les autres pays" dans le cadre de cette transition. Selon un document préparatoire à la conférence en date du 17 juillet obtenu par l'AFP, la communauté internationale soutient le principe d'une mon-

tée en puissance de l'armée et de la police afghanes pour que celles-ci prennent le relais des forces étrangères dans tout le pays d'ici à la fin 2014. Ce document préparatoire ne précise pas si un retrait des troupes étrangères en 2014 est prévu. Le président américain Barack

Obama a fixé à juillet 2011 le début du retrait des troupes américaines d'Afghanistan. M. Karzai a salué les "progrès" faits selon lui par les trois composantes des forces de sécurité afghanes (armée, police et services de renseignement). "Notre objectif est de transformer ces trois composantes (...) en des institutions nationales dignes de confiance" qui puissent "assurer la sécurité et l'intégrité de notre pays", a-t-il expliqué. "La légitimité de l'Etat requiert que l'usage de la force soit inscrit dans le respect de la loi. Nous nous efforcerons de créer une culture de la responsabilité dans nos organes de sécurité" en évitant de reproduire les abus de pouvoir "des leaders du passé qui ont éloigné la population du gouvernement", a-t-il prévenu, en décrétant cette réforme comme une "priorité".

AFP

6^E FESTIVAL ARABE DE DJEMILA

Le coup d’envoi donné demain

La manifestation, qui se prolonge jusqu’au 31 juillet, aura pour cadre le théâtre romain de la ville antique. Parrainé par la ministre de la Culture, le festival est organisé par la wilaya de Sétif, l’Office national de la culture et de l’information (ONCI), l’Anep, le quotidien El Khabar, l’ENTV et l’ENRS.

PAR LARBI GRAÏNE

Demain jeudi 22 juillet marquera le coup d’envoi de la 6^e édition du Festival arabe de Djemila. Cinq noms se présenteront sous la casquette arabe, il s’agit de Melhem Zine, Assi El Hellani (Liban), Ali Dick, Ballet Enena : «Zenoubia la Reine de l’Orient» (Syrie) et Waed (Arabie saoudite), et plus d’une cinquantaine sous celle du Maghreb même si la majorité des participants sont algériens. Le Maroc et la Tunisie ne seront représentés, respectivement, que par Latifa Raefat et Saber Rebae.

La manifestation, qui se prolonge jusqu’au 31 juillet, aura pour cadre le théâtre romain de la ville antique. Parrainé par la ministre de la Culture, le festival est organisé par la wilaya de Sétif, l’Office national de la culture et de l’information (ONCI), l’Anep, le quotidien *El Khabar*, l’ENTV et l’ENRS.

Aucun artiste égyptien ne figure au programme de cette manifestation culturelle. «*L’Egypte n’est pas présente pour les raisons que vous connaissez*» s’est contentée de dire Nacira Abbas, commissaire du festival qui animait dimanche dernier une conférence de presse à Alger. Au volet de l’animation, une partie des



Le théâtre romain de Djemila abritera le 6^e festival arabe.

PH / D. R.

spectacles programmés chaque jour à partir de 22 h, ont été cette fois-ci pour certains d’entre eux arrangés en duo ou en trio. Le mardi 27 juillet trois chanteurs devraient se donner sur scène la réplique : le Syrien Ali Dick, les Algériens Mohamed Allaoua et Lotfi Double Kanon.

Un concert inédit qui mariera le rythme kabyle, les sonorités rustres de la campagne arabe et les envolées saccadées du rap annabi. Pour le mercredi 28 juillet un autre duo réunira sur scène Cheb Billal et Cheb Najim. C’est le ballet syrien Enena qui aura l’honneur d’inaugurer demain ce festival. Composé de cinquante danseurs, cette formation est connue pour la qualité de ses spectacles.

Enena prend part depuis vingt ans aux festivals les plus prestigieux dans le monde. Elle s’est notamment distinguée dans l’exécution de la danse moderne assortie de thèmes narratifs. L’affiche de

la seconde journée se veut plus variée avec des vedettes comme Aziouz Rais, Chaba Siham, Chaba Kheira, Nacer Mokda, Dahmani et Bekakchi El Khier.

La troisième journée (samedi 24 juillet), la soirée débutera avec le chanteur libanais Melhem Zine, celui-ci devant donner le relais à Cheb Zino et à Ben Zina. La journée suivante : le dimanche 25 juillet, une autre affiche variée regroupera Houari Dauphin, Massi, Naima Ababsa, Cheb Tarik, Zahi Cheraiti et Chaba Djamilia.

Quant au Libanais Assi El Hellani il occupera seul la scène le lundi 26 juillet. Auteur de treize albums qui puisent dans le répertoire arabe et international, la star du pays du Cèdre promet de réussir une belle soirée. Notons aussi cette affiche programmée pour le mercredi 28 juillet, il y aura Cheb Billal, Cheb Najim, Hakim Salhi, Cheb Yazid, Cheb Arras.

L. G.

FESTIVAL DE TIZI OUZOU

La danse dans les pays africains

La danse dans les pays africains, en plus de son côté festif et de réjouissance que le continent partage avec le reste du monde, "possède également, en tant que moyen d’expression, une fonction sociale et éducative, et joue un rôle régulateur dans la société", a estimé lundi un chercheur nigérien sur les danses traditionnelles .

"C’est à travers le type de danse, les gestes exprimant le mouvement du corps, les costumes et les masques y correspondant, ainsi que les genres de musique accompagnant chaque danse, qu’il est possible d’identifier une personne et sa communauté d’appartenance", a relevé M. Tahirou Yacouba, dans une communication intitulée "les danses rituelles dans les sociétés traditionnelles", présentée au colloque du Festival culturel arabo-africain de danse folklorique.

De par son analyse de danses nigériennes, il a déduit que cette expression corporelle, "vielle comme le monde, sert, dans la mythologie africaine encore vivace, à exorciser le mal et les mauvais esprits, d’où l’importance des rites sacrificiels accompagnant souvent ces danses". La danse, a-t-il ajouté dans ce contexte, "sert aussi de moyen de remer-

ciement et/ou de désapprobation d’une attitude inconvenante en société, tout comme elle constitue un moyen d’expression de son état d’âme, et est un +agent+ privilégié pour le règlement des conflits entre individus ou communautés (guerres)". Il existe, selon ce chercheur, "plusieurs types de danses traditionnelles, chacune avec sa musique et ses spécificités rituelles témoignant des caractéristiques d’une communauté humaine donnée".

M. Tahirou Yacouba a cité à cet égard un ensemble de danses "servant à classer et à positionner les individus et les groupes humains au sein d’une société", telles que les danses traditionnelles communes à la plupart des populations, les danses dites "professionnelles" relatives aux bouchers, chasseurs, pêcheurs et autres métiers pratiqués dans les milieux agropastoraux, en plus d’autres danses de sports traditionnels, dont la fameuse danse de boxe africaine, souvent exécutée spontanément par des pugilistes africains sur le ring, a-t-il expliqué.

Il a fait état également de l’existence de "danse de nudité", pratiquée par des individus, comme "une manière de marquer leur anti-conformisme, et de remettre en cause l’ordre social établi".

Toutefois, cette pratique a été remplacée ces dernières années, a-t-il dit, par d’autres formes d’exécution de cette danse. La danse du "Gossi", en usage dans certaines communautés nigériennes, a été définie par l’intervenant comme étant "une cérémonie rituelle organisée au village pour savoir si une jeune fille est vierge ou pas".

Cette manifestation est souvent mise à profit par les jeunes garçons et filles "pour faire leur première déclaration d’amour à l’être convoité pour une union", a-t-il fait savoir, en soulignant que "la plus attrayante de ces danses reste incontestablement celle de la gazelle, exécutée par la plus belle fille du village, en hymne à la beauté".

Faisant une extrapolation à partir de la danse, le conférencier est arrivé à la conclusion que "l’art africain, dans sa diversité, accorde beaucoup plus la priorité à la fonction de l’art qu’à sa forme (la beauté)". "Cette dernière (la beauté) n’est jamais recherchée en tant que telle, mais est atteinte dès qu’il y a fusion entre la pensée et le corps qui l’exprime, comme c’est le cas pour la transe, moment paroxystique de la danse".

APS

FESTIVAL NATIONAL DU HAWZI :

Le premier prix
décerné à l’association
"Ahabab Larbi Bensari"

Le premier prix de la 4^e édition du Festival national de la musique hawzie a été décerné dans la nuit du lundi à mardi à l’association musicale tlemcenienne "Ahabab cheikh Larbi Bensari". Les deux autres associations primées, lors de la soirée de clôture qui a été animée par le chanteur Hadj Kacem Brahim, sont respectivement "Errachidia" de Mascara qui a remporté le second prix et Gharnata de Tlemcen (troisième prix). Le prix du jury est revenu, quant à lui, à l’association "Ibn Baja" de Mostaganem, alors que le prix de la meilleure voix féminine a été remporté par Henni Hasna de l’association "El Inchirah" d’Alger. Le prix de la meilleure voix masculine a été décerné à Bencheikh Houcine de l’association "Ahabab cheikh Essadek El-Bejaoui". Un vibrant hommage a été rendu durant l’ultime soirée de cette manifestation musicale nationale à des figures emblématiques de la musique classique algérienne en l’occurrence Darsouni Kaddour, un maître du malouf constantinois, Ahmed Serri qui est l’un des grands maîtres de la musique "sanaâ" d’Alger, Boukli Hassane Salah, musicien hors pair et l’un des rares maîtres luthiers et, enfin, le chantre de la musique hawzi nedromi à la voix exceptionnelle, cheikh Mohamed Ghaffour. La quatrième édition du Festival national de la musique, qui a débuté le 13 juillet au site du grand bassin de Tlemcen, a enregistré la participation de 16 associations dont 11 ont pris part au concours, rappelle-t-on.

FESTIVAL DU MALOUF
À CONSTANTINE

Participation de
11 troupes issues
de 6 wilayas

Un budget de quelque 8 millions de dinars a été dégagé pour le financement de la 4^e édition du festival culturel national du malouf de Constantine, a-t-on appris on lundi du commissaire du festival. Programmé du 21 au 27 juillet courant au théâtre régional de Constantine, le festival, organisé par la direction de la direction de la culture de la wilaya de Constantine sous le patronage du ministère de la Culture, se déroulera "sous forme de concours", a précisé M. Mustapha Netour, au cours d’une conférence de presse. Des prix "conséquents" seront ainsi attribués, a-t-il indiqué. Les trois premiers lauréats recevront des prix respectivement d’une valeur de 500 mille DA, 300 mille et 200 mille DA, a-t-il précisé. Une 4^e distinction consistant en un "prix spécial du jury" d’une valeur de 500 mille DA, sera également décernée. Les troupes lauréates des trois premiers prix participeront d’office au festival international du malouf qui aura lieu au mois d’octobre prochain à Constantine et les têtes de liste de cette dernière manifestation seront qualifiées pour participer au festival international de musique andalouse prévu à Alger. Cette 4^e édition du festival national du malouf de Constantine verra la participation de 11 troupes issues de 6 wilayas (Blida, Constantine, Guelma, Setif, Skikda, Souk Ahras), a précisé M. Netour, relevant que la wilaya organisatrice sera représentée par six troupes. Le jury du festival qui sera présidé par M. Hamma Mohamed de Constantine, réunira des professionnels de cette musique à l’instar de Samir Boukridira (Constantine), Dib Layachi (Annaba), Hamdi Mohamed (Tlemcen) et la musicologue Maya Saidani d’Alger. L’édition de cette année sera également marquée par l’organisation de master classes à l’effet de donner des cours du luth arabe au profit des élèves des associations locales de la musique. En plus d’une exposition d’instruments musicaux qui sera organisée au hall du TRC, deux conférences portant notamment sur le malouf et la musique andalouse ainsi que sur le "zadjel" sont prévues en marge du festival.

APS

LE D^R AIT BELKACEM, DERMATOLOGUE, AU MIDI LIBRE

«LE SOLEIL, À LA FOIS AMI ET ENNEMI DE LA PEAU»

Le soleil est le symbole de la vie, de la joie, du bonheur, de la santé. Il est à la fois notre meilleur ami et notre pire ennemi. Cependant, il peut être dangereux pour la santé si la durée et la fréquence de l'ensoleillement sont importantes. Le rayonnement solaire est indispensable à la vie humaine ; il provoque des réactions biologiques favorables, dont le principal est la synthèse de vitamine D. Mais il peut être extrêmement dangereux pour la santé, si la durée et la fréquence de l'ensoleillement sont importantes. Il peut être à l'origine de nombreuses et diverses réactions cutanées. Il est, donc, nécessaire de s'informer et de prendre des mesures adéquates afin de tirer les avantages du rayonnement solaire et non d'en subir les inconvénients. Le Dr Aït Belkacem, dermatologue au CHU Mustapha Pacha, nous apporte toutes les informations nécessaires pour apprivoiser le soleil, profiter pleinement et en toute sécurité des avantages de cet astre en cette période estivale.



Dr Aït Belkacem.
ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Que pouvez-vous nous dire du soleil de l'été et de ses rayons ?

Dr Aït Belkacem : Tout d'abord du point de vue du rayonnement, il s'agit des infrarouges et des ultraviolets qui traversent la couche d'ozone et qui arrivent jusqu'à notre peau.

Les ultraviolets qui nous intéressent sont de deux types : type A et type B.

Cernant les infrarouges interviennent dans le réchauffement de la peau et ils sont émis par le soleil.

Les ultraviolets sont arrêtés par la couche d'ozone lorsque cette dernière n'est pas trouée, par les nuages, les murs des maisons, les arbres, les vêtements... Les ultraviolets sont également arrêtés par les poils de la peau et les couches superficielles de l'épiderme, mais une infime quantité de ces rayons traversent la peau et peut causer des dégâts.

Le rayonnement du soleil peut-il être différent d'un endroit à l'autre ?

Le rayonnement est différent et varie selon l'altitude. Le rayonnement est également variable en fonction des saisons et des moments de la journée. L'intensité du soleil au mois d'août n'est pas pareille à celle du mois de janvier, ainsi que le taux d'humidité et de la pollution atmosphérique

A-t-il des vertus ?

Il a certaines vertus. En effet, le soleil intervient dans l'humeur, car il est clair qu'on est de bien meilleure humeur lorsqu'il fait beau que lorsqu'il fait gris ; action antidépressive.

Le soleil intervient également dans la synthèse de la vitamine D (ergostérol) et la fixation de cette dernière et du calcium sur les os. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'exposition au soleil quelques minutes par jour est essentielle pour l'organisme ; action antirachitique.

L'exposition au soleil favorise une pigmentation transitoire ou un teint halé qui fait qu'on paraît en bonne forme. Cette pigmentation ne dure que quelques heures.

Le soleil agit également dans le réchauffement de l'organisme dans les périodes de froid et c'est dans ce but qu'on a tendance à rechercher les points chauds en hiver pour avoir moins froid. Cette action calorique est due aux infrarouges.

Quels sont les effets des rayons du soleil sur la peau ?

Les effets du soleil sont essentiellement de trois types :

Les effets immédiats : Ils sont communément appelés les coups de soleil. Ils apparaissent quand on s'expose longuement à un rayonnement intense, surtout en été, entre le mois de juin et le mois de septembre.

Les effets à moyen terme : ils sont représentés par le bronzage ou la pigmentation, car plus on s'expose au soleil plus on secrète un pigment appelé mélanine par les mélanocytes qui sont excités par le soleil. Cette mélanine donne une teinte brune à la peau et nous permet de nous protéger contre le soleil, mais dans une certaine limite.

Les effets à long terme : Ils apparaissent beaucoup plus tard, après des années d'exposition au soleil dans certaines professions, et les personnes concernées sont les marins, agriculteurs, travailleurs de chantiers et de bâtiments... Ces effets, qui sont le vieillissement prématuré de la peau voire, plus grave, des cancers, apparaissent plus tôt chez les personnes ayant une peau claire et également lorsque l'exposition au soleil est prolongée, répétée et intense.

Quels sont les phototypes les plus exposés au coup de soleil ? Il existe quatre types de phototypes :

Les roux : ce sont des personnes qui ont beau s'exposer au soleil, mais ne bronzeront jamais. Ils ne feront qu'attraper des coups de soleil ou des rougeurs. Ils synthétisent une mélanine dont les effets sont moins protecteurs que celle des bruns ou noirs de peau.

Les blonds : ils tolèrent le soleil à plus ou moins certaines mesures mais restent à certains degrés plus fragiles que les autres phototypes.

Les bruns et les noirs : leur pigmentation et leur synthèse de mélanine leur permet de bronzer et, donc, de se protéger des effets négatifs du soleil.



En d'autres termes, plus on a la peau claire et moins on est protégé du soleil.

Les phototypes les plus exposés à ces coups de soleils sont principalement les peaux claires, car elles tolèrent mal les rayonnements importants.

Quels sont les effets néfastes des rayons ultraviolets A et B ?

Les deux types de rayons ultraviolets A et B peuvent concourir à deux types d'effets délétères :

- Le premier est représenté par le vieillissement prématuré de la peau (appelé héliodermie) chez les gens qui se protègent mal du soleil (protections naturelles) et chez les personnes dont la peau est claire, la teinte du derme viera du rose vers le jaune, et cela est dû à un remaniement au niveau de certaines cellules tel que les fibres de collagènes et les fibres élastiques qui composent la peau. Cette dernière va paraître fripée et relâchée et c'est ce que l'on nomme les rides qui apparaissent, donc, prématurément.

- Le deuxième effet délétère du rayonnement est l'apparition des cancers, car le rayonnement est reconnu pour être cancérigène. Ces cancers apparaissent généralement chez la même population d'individus à peau claire. Ces cancers apparaissent à long terme chez des personnes ayant eu des expositions

prolongées au soleil du fait de leur profession. Il s'agit souvent de carcinomes qui apparaissent sur les régions les plus exposées à la lumière, à savoir le visage, le décolleté, le dos des mains et parfois le cuir chevelu chez les hommes chauves.

Pour le mélanome, le lien est moins évident du fait de la place majeure qu'occupent d'autres facteurs, notamment génétiques.

Comment peut-on détecter un bouton cancéreux ?

Lorsqu'une personne remarque un bouton de forme asymétrique et qui n'a pas tendance à disparaître, il faut consulter un dermatologue. Généralement, ce type de cancer est bénin et se traite bien. Néanmoins, lorsque le patient ne se soigne pas, le bouton peut évoluer en surface et en profondeur.

Les carcinomes ne donnent qu'exceptionnellement des métastases, mais cela n'est pas une raison pour le banaliser et le laisser évoluer.

Les autres types de cancer de la peau sont les mélanomes et apparaissent chez les personnes qui dans leur jeune âge ont eu d'importants coups de soleil, surtout lorsqu'ils ont la peau claire.

Ces mélanomes peuvent apparaître soit sur une peau saine, soit sur des naevus (grains de beauté noir) préexistants. Ces cancers évoluent en surface et en profondeur très

rapidement, donnent des métastases de façon brutale et peuvent ainsi avoir un mauvais pronostic. Ce genre de cancer représente un véritable fléau de santé public dans les pays occidentaux (européens et Amérique du Nord). Plus ces cancers sont dépistés tôt, mieux est le pronostic.

Notre capital soleil peut-il demeurer le même durant toute la vie ?

Actuellement, tout porte à croire qu'on naît avec un capital de protection contre le soleil, celui-ci est fixe mais il s'épuise avec l'âge, d'où l'intérêt de se protéger du soleil.

La meilleure photo-protection est de ne pas sortir à des heures indues telles qu'entre midi et 15 heures, de bronzer progressivement et, enfin, d'utiliser des crèmes photoprotectrices

Il ne faut pas croire que l'on soit entièrement protégé sous le parasol, dans l'eau et en montagne car il existe en plus des rayonnements de soleil directs et ceux qui sont réfléchis par le sable, la neige et l'eau.

Comment se protéger des effets du rayonnement ?

La protection vaut pour l'adulte mais vaut davantage pour l'enfant, car comme on l'a cité précédemment, on naît avec un capital soleil qu'on doit préserver dès l'enfance.

On se protège, pour commencer, par des petits moyens, en essayant tout d'abord de ne pas s'exposer au soleil au moment où il est à son zénith,

car il est criminel d'emmener des enfants à la plage en été entre 11h et 15h et de les laisser s'exposer au soleil sans protection.

En deuxième lieu, on se protège en restant sous le parasol, en portant même en été, lorsqu'on a la peau claire, des vêtements à manches longues et à col relevé, mettre des casquettes et des chapeaux et faire porter aux enfants des tee-shirts lorsqu'ils sortent de l'eau et c'est ce que l'on appelle la photoprotection vestimentaire.

La nature et la couleur des tissus interviennent également pour une bonne protection. Il faut savoir que les tissus synthétiques absorbent moins les rayons solaires comparativement au tissu en jean ou en coton. Et en ce qui concerne la couleur des tissus, plus les tissus sont foncés plus ils absorbent les rayons solaires et c'est pour cette raison que dans les villes du sud du pays, les habitants s'habillent en plein été avec un burnous fin et de couleur claire.

Peut-on faire confiance aux crèmes anti-solaire ?

Cette protection ne vient qu'en dernier lieu ; elle vient en complément des autres méthodes de photoprotection, tels les vêtements, les casquettes ou les lunettes, mais reste, néanmoins, importante. Pour choisir une bonne crème «écran», il faut respecter l'indice de protection, la qualité de la crème, sa résistance ou non à l'eau et la durée de la photoprotection. Cette protection est d'une durée de deux heures à condition d'en mettre suffisamment. Il est clair aussi que la photoprotection varie selon les phototypes, et plus on a la peau claire plus il faut en mettre davantage toutes les deux heures. Quant aux indices de protection, à partir de 50, on dit que c'est un indice correct, cela dit, il faut se méfier de toutes sortes de contrefaçons. Les meilleures crèmes de photoprotection se vendent en pharmacie et en parapharmacie.

Ajouter les vêtements constitue un moyen de photoprotection sûr et efficace. Les vêtements de couleur sombre protègent 2 fois plus que les couleurs claires, qui sont, quant à elles, indiquées contre les infrarouges. Le choix de la crème écran à utiliser dépend du phototype (roux, claire...à foncé) des zones à protéger (visage, reste du corps), saison (printemps, été)

Quelles sont vos recommandations ?

- Eviter de s'exposer entre 1 heure et 15 heures.

- Eviter la position immobile dite «en bain de soleil»

- S'exposer progressivement au début en augmentant le temps de 15 minutes chaque jour.

- Ne pas utiliser des produits favorisant le bronzage par voie locale en général (produit favorisant le bronzage.)

- Utilisation de tout moyen de photoprotection externe (parasol, vêtements, lunettes.)

- Application de crème écran solaire.

O. A. A.

INSOLATION CHEZ LES ENFANTS

Attention au coup de chaleur



Qu'est-ce qu'une insolation ?

L'insolation est une forme de coup de chaleur. Un enfant qui souffre d'insolation présente généralement les symptômes suivants : maux de tête, raideur de la nuque, nausées, vomissements et parfois des crises convulsives. En cas d'insolation, la température est généralement élevée et son pouls est lent. Une insolation grave peut provoquer un coma. Une insolation ne doit, donc, pas être prise à la légère, elle n'est jamais bénigne, surtout chez l'enfant.

Soigner une insolation

Avant de soigner les insolutions, pensez à les éviter ! Pensez à faire boire régulièrement votre enfant, protégez-le du soleil et de la chaleur. Evitez les sorties, les expositions au soleil aux heures les plus chaudes de la journée. Si votre enfant montre un signe d'insolation, voici quelques gestes simples à faire :

Trouver un endroit frais :

La première chose à faire est de trouver un endroit frais pour votre enfant. Frais ne veut pas dire glacé, n'imposez pas en plus un choc thermique à votre enfant :

Pièce fraîche et sombre

Ombre d'un arbre

Endroit ventilé

Carrelage ou sol frais

Eventuellement, en plein air, fabriquez un abri avec 2 branches et une couverture ou un vêtement

Abaissez la température de votre enfant : il faut aider votre enfant à évacuer la chaleur

Les vêtements retiennent la chaleur. Si votre enfant est habillé, déshabillez-le et ventilez-le.

Passez de l'eau tiède ou fraîche (n'appliquez pas de l'eau trop froide) sur le corps de votre enfant. En s'évaporant, l'eau rafraîchit la peau.

Utilisez une feuille, un éventail ou, à défaut, soufflez sur son corps pour le ventiler et aider la chaleur à s'évacuer.

S'il est conscient, donnez à boire à votre enfant.

Surveillez votre enfant

Si votre enfant perd connaissance, appelez immédiatement les urgences et placez-le en position latérale de secours.

Vérifiez qu'il ne s'étouffe pas avec sa langue, qu'il respire toujours et que son cœur bat.

Astuce

Atténuer les effets des coups de soleil

Pour apaiser la sensation de brûlure d'un coup de soleil, appliquer du jus de concombre frais ou des compresses d'eau vinaigrée.

Une autre solution consiste à appliquer des peaux de tomates sur les coups de soleil.

Renouveler au fur et à mesure qu'elles sèchent.

Midi Libre : *Que pouvez-vous nous dire du soleil de l’été et de ses rayons ?*

Dr Aït Belkacem : Tout d’abord du point de vue du rayonnement, il s’agit des infrarouges et des ultraviolets qui traversent la couche d’ozone et qui arrivent jusqu’à notre peau.

Les ultraviolets qui nous intéressent sont de deux types : type A et type B.

Concernant les infrarouges interviennent dans le réchauffement de la peau et ils sont émis par le soleil.

Les ultraviolets sont arrêtés par la couche d’ozone lorsque cette dernière n’est pas trouée, par les nuages, les murs des maisons, les arbres, les vêtements… Les ultraviolets sont également arrêtés par les poils de la peau et les couches superficielles de l’épiderme, mais une infime quantité de ces rayons traversent la peau et peut causer des dégâts.

Le rayonnement du soleil peut -il être différent d’un endroit à l’autre ?

Le rayonnement est différent et varie selon l’altitude. Le rayonnement est également variable en fonction des saisons et des moments de la journée. L’intensité du soleil au mois d’août n’est pas pareille à celle du mois de janvier, ainsi que le taux d’humidité et de la pollution atmosphérique

A-t-il des vertus ?

Il a certaines vertus. En effet, le soleil intervient dans l’humeur, car il est clair qu’on est de bien meilleure humeur lorsqu’il fait beau que lorsqu’il fait gris ; action anti- dépres-sive.

Le soleil intervient également dans la synthèse de la vitamine D (ergostérol) et la fixation de cette dernière et du calcium sur les os. C’est l’une des raisons pour lesquelles l’ex-position au soleil quelques minutes par jour est essentielle pour l’organisme ; action antirachitique.

L’exposition au soleil favorise une pigmentation transitoire ou un teint halé qui fait qu’on paraît en bonne forme. Cette pigmentation ne dure que quelques heures.

Le soleil agit également dans le réchauffement de l’organisme dans les périodes de froid et c’est dans ce but qu’on a tendance à rechercher les points chauds en hiver pour avoir moins froid. Cette action calorique est due aux infrarouges.

Quels sont les effets des rayons du soleil sur la peau ?

Les effets du soleil sont essentiellement de trois types :

Les effets immédiats : Ils sont communément appelés les coups de soleil. Ils apparaissent quand on s’expose longuement à un rayonnement intense, surtout en été, entre le mois de juin et le mois de septembre.

Les effets à moyen terme : ils sont représentés par le bronzage ou la pigmentation, car plus on s’expose au soleil plus on secrète un pigment appelé mélanine par les mélanocytes qui sont excités par le soleil. Cette mélanine donne une teinte brune à la peau et nous permet de nous protéger contre le soleil, mais dans une certaine limite.

Les effets à long terme : Ils apparaissent beaucoup plus tard, après des années d’exposition au soleil dans certaines professions, et les personnes concernées sont les marins, agriculteurs, travailleurs de chantiers et de bâtiments… Ces effets, qui sont le vieillissement prématuré de la peau voire, plus grave, des cancers, apparaissent plus tôt chez les personnes ayant une peau claire et également lorsque l’exposition au soleil est prolongée, répétée et intense.

Quels sont les phototypes les plus exposés au coup de soleil ?

Il existe quatre types de phototypes :

Les roux : ce sont des personnes qui ont beau s’exposer au soleil, mais ne bronzeront jamais. Ils ne feront qu’attraper des coups de soleil ou des rougeurs. Ils synthétisent une mélanine dont les effets sont moins protecteurs que celle des bruns ou noirs de peau.

Les blonds : ils tolèrent le soleil à plus ou moins certaines mesures mais restent à certains degrés plus fragiles que les autres phototypes.

Les bruns et les noirs : leur pigmentation et leur synthèse de mélanine leur permet de bronzer et, donc, de se protéger des effets négatifs du soleil.

En d’autres termes, plus on a la peau claire et moins on est protégé du soleil.

Les phototypes les plus exposés à ces coups de soleils sont principalement les peaux claires, car elles tolèrent mal les rayonnements importants.

Quels sont les effets néfastes des rayons ultraviolets A et B ?

Les deux types de rayons ultraviolets A et B peuvent concourir à deux types d’effets délétères :

- Le premier est représenté par le vieillissement prématuré de la peau (appelé héliodermie) chez les gens qui se protègent mal du soleil (protections naturelles) et chez les per-sonnes dont la peau est claire, la teinte du derme viera du rose vers le jaune, et cela est dû à un remaniement au niveau de certaines cellules tel que les fibres de collagènes et les fibres élastiques qui composent la peau. Cette dernière va paraître fripée et relâchée et c’est ce que l’on nomme les rides qui apparaissent, donc, prématurément.

- Le deuxième effet délétère du rayonnement est l’apparition des cancers, car le rayonnement est reconnu pour être cancérigène. Ces cancers apparaissent généralement chez la même population d’individus à peau claire. Ces cancers apparaissent à long terme chez des personnes ayant eu des expositions prolongées au soleil du fait de leur profession. Il s’agit souvent de carcinomes qui apparaissent sur les régions les plus exposées à la lumière, à savoir le visage, le décolleté, le dos des mains et parfois le cuir chevelu chez les hommes chauves.

Pour le mélanome, le lien est moins évident du fait de la place majeure qu’occupent d’autres facteurs, notamment génétiques.

Comment peut-on détecter un bouton cancéreux ?

Lorsqu’une personne remarque un bouton de forme asymétrique et qui n’a pas tendance à disparaître, il faut consulter un dermatologue. Généralement, ce type de cancer est bénin et se traite bien. Néanmoins, lorsque le patient ne se soigne pas, le bouton peut évoluer en surface et en profondeur.

Les carcinomes ne donnent qu’exceptionnellement des métastases, mais cela n’est pas une raison pour le banaliser et le laisser évoluer.

Les autres types de cancer de la peau sont les mélanomes et apparaissent chez les personnes qui dans leur jeune âge ont eu d’importants coups de soleil, surtout lorsqu’ils ont la peau claire.

Ces mélanomes peuvent apparaître soit sur une peau saine, soit sur des naevus (grains de beauté noir) préexistants. Ces cancers évoluent en surface et en profondeur très rapi-dement, donnent des métastases de façon brutale et peuvent ainsi avoir un mauvais pronostic. Ce genre de cancer représente un véritable fléau de santé public dans les pays occi-dentaux (européens et Amérique du Nord). Plus ces cancers sont dépistés tôt, mieux est le pronostic.

Notre capital soleil peut-il demeurer le même durant toute la vie ?

Actuellement, tout porte à croire qu’on naît avec un capital de protection contre le soleil, celui-ci est fixe mais il s’épuise avec l’âge, d’où l’intérêt de se protéger du soleil.

La meilleure photo-protection est de ne pas sortir à des heures indues telles qu’entre midi et 15 heures, de bronzer progressivement et, enfin, d’utiliser des crèmes photoprotec-trices

Il ne faut pas croire que l’on soit entièrement protégé sous le parasol, dans l’eau et en montagne car il existe en plus des rayonnements de soleil directs et ceux qui sont réflé-chis par le sable, la neige et l’eau.

Comment se protéger des effets du rayonnement ?

La protection vaut pour l’adulte mais vaut davantage pour l’enfant, car comme on l’a cité précédemment, on naît avec un capital soleil qu’on doit préserver dès l’enfance.

On se protège, pour commencer, par des petits moyens, en essayant tout d’abord de ne pas s’exposer au soleil au moment où il est à son zénith, car il est criminel d’emme-ner des enfants à la plage en été entre 11h et 15h et de les laisser s’exposer au soleil sans protection.

En deuxième lieu, on se protège en restant sous le parasol, en portant même en été, lorsqu’on a la peau claire, des vêtements à manches longues et à col relevé, mettre des cas-quettes et des chapeaux et faire porter aux enfants des tee-shirts lorsqu’ils sortent de l’eau et c’est ce que l’on appelle la photoprotection vestimentaire.

La nature et la couleur des tissus interviennent également pour une bonne protection. Il faut savoir que les tissus synthétiques absorbent moins les rayons solaires compara-tivement au tissus en jean ou en coton. Et en ce qui concerne la couleur des tissus, plus les tissus sont foncés plus ils absorbent les rayons solaires et c’est pour cette raison que dans les villes du sud du pays, les habitants s’habillent en plein été avec un burnous fin et de couleur claire.

Peut-on faire confiance aux crèmes anti-solaire ?

Cette protection ne vient qu’en dernier lieu ; elle vient en complément des autres méthodes de photoprotection, tels les vêtements, les casquettes ou les lunettes, mais reste, néanmoins, importante. Pour choisir une bonne crème «écran», il faut respecter l’indice de protection, la qualité de la crème, sa résistance ou non à l’eau et la durée de la photo-protection. Cette protection est d’une durée de deux heures à condition d’en mettre suffisamment. Il est clair aussi que la photoprotection varie selon les phototypes, et plus on a la peau claire plus il faut en mettre davantage toutes les deux heures. Quant aux indices de protection, à partir de 50, on dit que c’est un indice correct, cela dit, il faut se méfier de toutes sortes de contrefaçons. Les meilleures crèmes de photoprotection se vendent en pharmacie et en parapharmacie. Ajouter les vêtements constitue un moyen de photopro-tection sûr et efficace. Les vêtements de couleur sombre protègent 2 fois plus que les couleurs claires, qui sont, quant à elles, indiquées contre les infrarouges. Le choix de la crème écran à utiliser dépend du phototype (roux, claire…à foncé) des zones à protéger (visage, reste du corps), saison (printemps, été)

Quelles sont vos recommandations ?

- Eviter de s’exposer entre 1 heure et 15 heures.

- Eviter la position immobile dite «en bain de soleil»

- S’exposer progressivement au début en augmentant le temps de 15 minutes chaque jour.

- Ne pas utiliser des produits favorisant le bronzage par voie locale en général (produit favorisant le bronzage.)

- Utilisation de tout moyen de photoprotection externe (parasol, vêtements, lunettes.)

- Application de crème écran solaire.

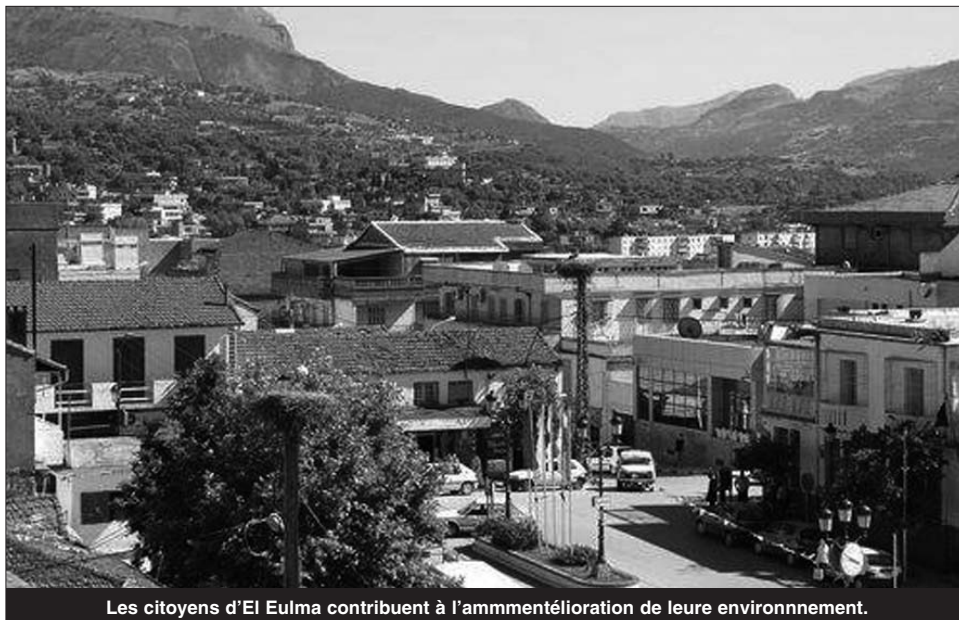
ASSOCIATION DE QUARTIER EL IKHAA «LA FRATERNITÉ» D'EL EULMA, SÉTIF

MIEUX GÉRER NOTRE QUOTIDIEN

Servant de trait d'union entre le citoyen et les responsables communaux, ladite association a participé à la résolution de multiples problèmes, à savoir l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie pour les habitants non seulement de son quartier, mais de tous les quartiers avoisinants.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La culture des associations de quartier semble bien se développer depuis ces dernières années dans tout le pays. A Sétif en tout cas, cette manière de gérer le quotidien devient une nécessité. Des comités de quartiers et même des assemblées communales citoyennes sont apparemment la meilleure organisation que les Sétifiens ont trouvé pour mieux gérer leur quotidien. Des centaines de quartiers ont maintenant adopté cette méthode d'association de quartier. L'association «El Ikhaa» (la fraternité), est plus qu'une association de quartier parce qu'aujourd'hui, elle représente toute une agglomération urbaine. Créée en 2009, elle accentue son travail «pour permettre aux citoyens d'El Eulma dans la wilaya de Sétif de défendre leurs intérêts», nous dira M. Hassen Hanafi, le président de cette association. Au départ, cette organisation ne représentait que son quartier, mais avec l'extension particulièrement importante de la ville d'El Eulma et de la wilaya de Sétif en général et l'apparition de plusieurs nouvelles cités, une réalité qui a exigé une sorte d'organisation notamment dans les plus grandes agglomérations pour mieux vivre et mieux communiquer avec les autorités locales surtout quand il s'agit de petits soucis du quotidien. «Nous nous sommes organisés dans cette association afin de mieux gérer notre quotidien ainsi que nos rapports avec les autorités», affirme le président de l'association. Il faut noter que le mouvement associatif, notamment les associations de quartier en Algérie et à Sétif particulièrement, a connu une nette progression et il est même devenu une nécessité absolue, participant efficacement à l'organisation de la vie au sein des cités. Ces entités en effet ont pu servir de trait d'union entre les différentes parties, facilitant le dialogue et aidant à une intervention plus efficace des autorités communales. Il est important de noter aussi que la wilaya de Sétif est parmi les premières wilayas en matière de propreté et d'organisation et ce, parce que «le citoyen joue bien son rôle et ne se considère guère comme un élément passif», nous dira M. Hanafi. A la création de notre association, «plusieurs locataires dans notre cité trouvaient l'idée un peu ridicule et une perte de temps, mais avec le temps, en concrétisant nos projets et réalisant nos objectifs, des



Les citoyens d'El Eulma contribuent à l'amélioration de leur environnement.

dizaines de personnes ont voulu adhérer et ils se donnent tous à fond maintenant pour améliorer davantage notre cadre de vie», affirme le premier responsable de l'organisation. Plusieurs objectifs ont été tracés par les membres de ladite association pour assurer les meilleures conditions et un cadre de vie agréable à commencer par la préservation de l'environnement qui fait partie des prérogatives de cette organisation, notamment face à l'urbanisation anarchique qui atteint nos villes. Mais la particularité de cette association demeure en son extension pour contenir toute une concentration urbaine soit des dizaines de quartiers dans la commune en formant une sorte d'assemblée de quartiers et cela est, selon notre interlocuteur, «un grand avantage parce que nous avons pu créer une certaine compétition entre les quartiers ce qui n'aide qu'à améliorer davantage notre cadre de vie. Aujourd'hui, nous organisons des compétitions pour choisir le meilleur quartier du mois, ensuite, nous organisons des tournois entre les quartiers». Et aussi nous avons pu en l'espace de deux ans seulement, aider des dizaines de jeunes à travailler, parce qu'en étant nombreux, on a pu leur permettre des salaires pour leurs boulots d'entretien des quartiers, de gardiennage et même des cours supplémentaires pour nos enfants, ajoute fièrement, M. Hanafi. Il faut bien dire que l'organisation a bien donné ses fruits. Il est toutefois à noter, dira le président, que «l'action des associations, seule, demeure insuffisante face au laisser-aller de certains habitants et au manque de moyens aussi». Mais notre présence apporte tout de même un plus pour la gestion des cités. Transmettre, gérer les manques au sein des cités et surtout transmettre même d'une façon officielle les préoccupations des habitants aux services concernés et aux autorités locales pour, justement, une meilleure coopération au bénéfice de chacune des parties sont les bases sur lesquelles les membres de l'association «El Ikhaa» activent. «Nous essayons d'encadrer

et de bien organiser nos réclamations, ainsi, elles seront certainement mieux prises en charge et beaucoup plus rapidement puisque organisés, notre contact avec les pouvoirs publics est plus facile et efficace». Etant comme un véritable trait d'union entre le citoyen et les responsables communaux, ladite association a participé à la résolution de multiples problèmes qu'on peut rencontrer, à savoir l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie pour les habitants non seulement de son quartier mais de tous les quartiers qui l'entoure et même de plusieurs autres dans les différentes communes de la wilaya de Sétif. Les membres de l'association «El Ikhaa» ont relevé le défi de bien gérer leur quotidien et régler les petits soucis de tous les jours par eux-même et à présent, tout va pour le mieux pour leurs «assemblées de quartiers». Et la gestion du quartier devient automatiquement beaucoup plus efficace au grand bonheur des résidents. Des campagnes de nettoyage, d'aménagement, de peinture, de plantation, mais aussi des tournois de plusieurs disciplines et la formation d'équipes de football, l'installation d'espaces culturels pour accueillir les habitants notamment les jeunes et les moins jeunes, deviennent des actions volontaires et très normales dans les quartiers d'El Eulma à Sétif depuis la création de cette association. Il est à noter que l'organisation participe aussi dans les séminaires et les réunions nationales des associations pour échanger des idées avec des associations de tous le pays et trouver les meilleurs moyens qui peuvent assurer une vie paisible et moderne aux citoyens. Aussi ladite association coopère avec les autorités locales pour assurer l'aménagement permanent de leurs quartiers et de la commune et aussi organise de nombreuses campagnes de sensibilisation des citoyens pour leurs montrer l'importance de leur coopération pour un avenir meilleur.

C. K.

— Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... —

L'ASSOCIATION DES DROITS DES CONSOMMATEURS D'ALGER

Campagnes de sensibilisation contre les intoxications

L'Association des droits des consommateurs d'Alger continue à organiser ses campagnes de sensibilisation contre les intoxications et les dangers des fast-foods anarchiques et illicites surtout en cette période d'été et de vacances notamment sur les plages et dans les forêts, apprend-on auprès d'un de ses responsables. L'association a entamé ces opérations de sensibilisation depuis l'annonce de la saison estivale où le citoyen se trouve devant la tentation de manger dehors et de prendre tout ce qui attire son œil surtout sur les plages où différents aliments sont exposés au soleil et à la poussière ce qui augmente le nombre d'intoxications alimentaires qui mènent parfois à la mort. A travers ces campagnes de sensibilisation, les membres de ladite association, sous leurs chapiteaux installés chaque semaine dans l'une des communes algéroises et particulièrement les communes côtières en collaboration avec leurs

collectivités locales, essaient d'informer les citoyens sur les dangers de prendre une nourriture pas sûre en matière d'hygiène et encore moins en matière des conditions de sa préparation ou sa conservation.

ASSOCIATION DE FEMMES DE BLIDA

Des excursions récréatives

L'association des femmes de Blida organise en cet été des sorties et des excursions vers différentes wilayas notamment côtières pour permettre aux femmes de la wilaya de se distraire et découvrir différentes régions du pays, apprend-on auprès de la présidente de l'association. Une excursion de cinq jours dans la wilaya de Béjaia sera organisée par les membres de l'association à partir d'aujourd'hui et ce, dans le but de créer des échanges culturels entre les deux wilayas et aussi entre les femmes de deux régions qui ont des traditions et coutumes différentes

C. K.

Mots
sur
Maux

PAR HASSEN HANAFI*

L'union fait la force

L'organisation est la clé de la réussite. Et pour avoir une vie paisible, il faut bien contribuer à l'élimination des facteurs de nuisance quotidienne. On ne peut pas contempler et admirer la beauté de nos quartiers et de la vue si on jette des ordures par les fenêtres et on ne peut pas aussi voir nos enfants s'amuser si on ne leur réserve pas un espace à eux dans nos quartiers. Et on ne peut pas non plus avoir le beurre et l'argent du beurre, il faut toujours des sacrifices pour avoir ce qu'on espère, c'est pareil dans les cités, il ne faut pas attendre les autorités pour tout nous faire parce que ce sont nos enfants qui sont privés de leur enfance si ils ne trouvent pas où s'amuser en sortant devant chez eux et c'est nous qui sommes tracassés de voir des déformations dans notre environnement et dans les vues de nos quartiers. Il est vrai que l'action individuelle ne peut en aucun cas être fructueuse mais la volonté de faire, si. Il m'a fallu cinq ans de lutte «individuelle» pour juste attirer l'attention de mes voisins sur l'importance de contribuer avec de simples gestes dans son quartier pour assurer son bien-être, mais j'ai réussi. Il est important de savoir que l'anarchie ne fait que rendre plus compliqués nos problèmes et nos petits soucis du quotidien et que jamais les autorités locales n'écouteront les préoccupations d'un citoyen seul et même de centaines de citoyens venus chacun seul, parce que l'anarchie ne mène qu'à une anarchie plus grande. Il faut dire que se plaindre en étant organisé dans un mouvement associatif donne un aspect officiel ou officiels à nos plaintes qui peuvent bien être réglés alors que ce sont les mêmes réclamations qu'un responsable a entendu d'un citoyen seul. L'union fait vraiment la force. Même en étant des êtres humains, nous ne donnons le meilleur de nous même que si nous sommes au sein d'un groupe parce que chacun de nous sait qu'il sera valorisé et jugé par ce groupe donc il ne peut que faire de son mieux pour recevoir des compliments au lieu de châtiments. Je veux dire que regroupés, nous essayerons tous d'être les meilleurs parce qu'on s'observe les uns les autres. Donc organisons nous pour mieux donner parce qu'ensemble nous pourrions avoir un avenir meilleur.

H. H.

*Président de l'association
El Ikhaa de Sétif

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

FOOTBALL- LA JS KABYLIE DÈS AUJOURD'HUI EN FRANCE

Les Canaris préparent le Hearthland FC du Nigeria

Après avoir brillamment franchi l'obstacle des Derwishes du Nadi El Ismail d'Égypte, la Jeunesse Sportive de Kabylie, entame dès aujourd'hui, en France, sa préparation pour la seconde rencontre de cette prestigieuse compétition continentale : la Ligue des champions d'Afrique, face au vice-champion, le Hearthland FC du Nigeria qui, de son côté n'a pas réussi à s'imposer devant le leader du championnat égyptien, Al Ahly lors de la première journée.

PAR MOURAD SALHI

Les hommes de l'entraîneur suisse, Alain Geiger, effectueront un stage d'une semaine à l'issue duquel ils disputeront trois matches amicaux. La première rencontre, devrait avoir lieu ce vendredi contre l'ancien club de l'international algérien Rafik Saïfi, FC Istres Ouest Provence, avant de se mesurer à une autre formation de la CFA. La troisième rencontre de préparation devrait avoir lieu la veille du retour au pays face aux coéquipiers de l'international algérien, Hameur Bouazza, la nouvelle recrue du club Arles Avignon.



Le travail de ce deuxième stage, après évidemment celui du Maroc effectué, rappelle-t-on, avant le départ au pays des Pyramides, sera axé essentiellement sur la cohésion du jeu.

Le staff technique aura une belle opportunité d'apporter les dernières retouches avant d'affronter le vice-champion d'Afrique le 31 juillet au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou.

Les partenaires de Lamara Douicher, qui ont bel et bien entamé cette compétition, en s'imposant devant l'une des meilleurs équipes égyptiennes, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, mais, ils veulent coûte que coûte aller le plus loin possible dans cette très importante compétition africaine. Rien n'est en fait impossible, la JSK qui convoitait cette compétition depuis plusieurs années, peut

réaliser son objectif, et atteindre le plus haut stade possible. Si la JS Kabylie arrive à bien négocier les deux prochains rendez-vous «at-home» devant ses supporters, contre respectivement le FC Hearthland du Nigeria et Al Ahly d'Égypte, elle aura certainement une grande opportunité de franchir un excellent pas vers la qualification au carré d'as, mais les joueurs devraient rester sur la même lancée et garder la même dynamique de succès.

La deuxième rencontre de cette phase des poules, qui mettra aux prises les Canaris de Djurdjura et Hearthland FC à Tizi sera officiee par un trio ougandais, composé de Segonga Muhmud assisté par Bugembe Hussein et Kittu Yahaya alors que le commissaire du match sera Ali Kalyango.

M. S.

TRANSFERTS

Matmour, Sunderland et Bolton en lice

Sunderland et Bolton s'apprêtent à mener une bataille en vue de s'offrir les services de l'international algérien, Karim Matmour (25 ans), annonce le Sun, aujourd'hui. Le joueur algérien du Borussia Mönchengladbach (Bundesliga), dont la valeur est estimée à 7,1 millions d'euros, aurait séduit les deux clubs de Premier League à l'occasion du match de Coupe du monde livré par les Verts face aux Three Lions anglais. Karim Matmour jouit d'une côte intéressante sur le marché des transferts et peut déjà compter, entre autres, sur l'intérêt du PSV, Fenerbahçe et du FC Sochaux.



Reprise aujourd'hui pour Bougherra



Madjid Bougherra doit reprendre aujourd'hui le chemin des entraînements avec les Rangers. Madjid Bougherra et Maurice Edu (Etats-Unis), les deux

Mondialistes du club écossais, ont bénéficié de jours de vacances supplémentaires après avoir pris part à la Coupe du Monde 2010. Si l'Américain rejoindra ses coéquipiers à Sydney, l'Algérien s'envolera avec l'équipe à partir de Glasgow. Les Gers, en stage de préparation en Australie, y effectueront une tournée d'avant-saison.

International board : qui veut l'arbitrage à cinq ?

Une sous-commission technique de l'International Board (Ifab), organe de la Fifa garant des lois du jeu, dévoile mercredi à Cardiff la liste des confédérations et fédérations autorisées à introduire l'arbitrage à cinq dans leurs compétitions. Ce système, comprenant deux arbitres additionnels postés aux abords de chaque surface de réparation, a déjà été expérimenté lors de l'Europa League 2009-2010 après quelques essais dans des tournois de jeunes. C'est le cheval de bataille de Michel Platini, le président de l'Union européenne de football (UEFA), hostile à l'introduction de la vidéo et partisan de cette alternative "humaine" à l'assistance technologique. Après avoir analysé les résultats de l'expérimentation en Europa League et en avoir été satisfait, l'Ifab a ouvert un appel à candidatures en mai. L'UEFA a aussitôt annoncé qu'elle serait candidate pour ses trois compétitions phares: la Ligue des champions (à partir des barrages), l'Europa League (à partir de la phase de poules) et l'Euro-2012 (dès les premiers matches de qualification en août). La Fifa n'a pas souhaité dévoiler les noms des autres candidats, "quelques-uns". La liste complète des candidats sera publiée dans le communiqué à l'issue de la réunion" de mercredi, laquelle ne sera consacrée qu'à ce sujet, a précisé une source de la Fifa à l'AFP.

«Ligne de but»

Le 29 juin, à la suite de deux erreurs d'arbitrage au Mondial-2010 (au détriment de l'Angleterre et du Mexique en 8^{es} de finale), le président de la Fifa, Joseph Blatter, avait pourtant déclaré : "Il est évident qu'après ce que nous venons de vivre, ce serait ridicule de ne pas rouvrir le dossier de l'aide par la technologie en juillet à Cardiff". Il avait ensuite rectifié ses propos les 8 et 12 juillet en assurant que ces discussions ne seraient abordées qu'en octobre, lors de la réunion de travail annuelle de l'Ifab. Il ne peut amender les lois du jeu que lors de son autre réunion annuelle, au printemps. "Le seul principe sur lequel nous allons rouvrir les discussions, c'est la technologie sur la ligne de but", avait ajouté M. Blatter, qui avait longuement argumenté contre l'introduction de la vidéo dans l'arbitrage après le refus du Board de l'envisager, en mars. Lors du Mondial-2010, le président de la Fifa a aussi avancé qu'elle présenterait "en octobre ou novembre un plan pour l'amélioration de l'arbitrage à haut niveau", sans en préciser les contours.

Yan Bernal / AFP

MONDIAL 2018

Co-candidate avec le Portugal, l'Espagne veut organiser le Mondial 2018

L'Espagne, arolée de son titre mondial cette année en Afrique du Sud, va faire tout son possible pour obtenir l'organisation du Mondial-2018, conjointement avec le Portugal, a affirmé hier le secrétaire d'Etat espagnol aux Sports, Jaime Lissavetsky.

"Le prochain défi de l'Espagne est d'organiser le Mondial 2018", a-t-il déclaré lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération espagnole de football (RFEF), soulignant que le triomphe de la "Roja" a montré "la force du football" dans la péninsule ibérique. L'Espagne et le Portugal ont présenté une candidature commune pour le Mondial-2018, succédant



au Mondial-2014 au Brésil. Les autres candidats sont la Belgique et les Pays-Bas (candidature commune),

l'Angleterre, les Etats-Unis, le Russie et l'Australie.

Le choix sera annoncé le 2 décembre par le comité exécutif de la Fifa (Fédération internationale de football). "L'Espagne et le Portugal sont dans la course" mais devront surmonter de "grandes difficultés" pour obtenir le Mondial-2018, selon le président de la RFEF, Angel Maria Villar. A défaut, les deux pays seront aussi candidats pour 2022. La commission d'inspection de la Fifa a commencé lundi au Japon (qui postule pour 2022) une grande tournée de tous les candidats aux Mondiaux de 2018 et 2022.

APS

AUDIT DES STADES EN PRÉVISION DE LA SAISON 2010/2011

L'OPÉRATION DÉBUTERA LE 27 JUILLET

La Ligue nationale de football (LNF) effectuera, à partir du 27 juillet prochain, des visites d'évaluation de l'ensemble des stades susceptibles d'accueillir des rencontres officielles du championnat national de football lors de la saison 2010/2011, a annoncé hier la LNF sur son site. Au regard de l'importance de cette opération, la ligue a demandé à l'ensemble des clubs de la division nationale I et II de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires à l'effet de faciliter le travail de la Commission d'audit des stades. A cet effet, la LNF a

demandé aux clubs de la D1 et D2 d'"informer par écrit la Sûreté de wilaya (DGSN) et la Protection civile, ainsi que le directeur du stade concerné afin qu'ils désignent leurs représentants lors de la mission qu'effectuera la commission". Pour rappel, le football algérien passera à partir de la saison 2010/2011 de statut amateur à celui de professionnel. A ce jour, 14 clubs de la D1 et 11 de la D2 ont déposé leur dossier au niveau de la Fédération algérienne de football (FAF) pour passer au statut de professionnels.

APS

KARATÉ- STAGE TECHNIQUE PRÉPARATOIRE

Les karatékas attendus demain à Alger



Un stage technique préparatoire au passage de grade aura lieu à partir de demain à la salle Gué de Constantine à Alger. Ce regroupement, qui s'étalera sur trois jours, sera ouvert à l'ensemble des karatékas du territoire national, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de karaté do (FAK). Ce stage, deuxième du genre, entre dans le cadre du plan de formation, de développement et de mise à niveau de la discipline du karaté saison sportive 2010-2011.

L'objectif de ce stage, selon la même source, est de renouer d'abord avec les stages techniques de haut niveau et procéder par la suite à l'unification des techniques de base et le recensement de l'ensemble des athlètes gradés en exercice pour entamer l'opération d'assainissement des diplômes litigieux.

Le travail de préparation sera axé, selon la FAK, sur la révision des katas (base, avancé et supérieur) et les assauts conventionnels. Ce deuxième stage sera dirigé par cinq maîtres, un instructeur en chef et quatre experts fédéraux.

677 athlètes ont pris part au premier stage préparatoire qui a eu lieu du 15 au 17 juillet dans trois wilayas, 422 à Annaba 149 à Bejaia et 106 à Oran.

M. S.

ATHLÉTISME-17^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE À NAIROBI (KENYA)

Dix-sept athlètes algériens y prennent part

L'Algérie prendra part, aux 17^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme prévus du 28 juillet au 1^{er} août prochain à Nairobi (Kenya), avec dix-sept athlètes, dont six filles.

PAR SHIRAZ BENOMAR

À noter que se trouvent parmi les participants les deux médaillés d'or 2008, le recordman continental du décathlon Larbi Bouraâda dont le meilleur score est de 8.037 points, obtenus à Alger, le 22 mai 2009. À Berlin, notamment grâce à sa victoire dans la dernière épreuve, le 1.500 m, il termine 13^e avec 8.171 points, nouveau record d'Afrique. Le deuxième athlète, ayant obtenu une médaille d'or en 2008, Mohamed Ameur s'est imposé sur 20 km en 1h22''55. La surprise de cette compétition africaine, c'est le retour à la compétition de l'athlète Baya Rahouli après deux années d'absence. Cette grande athlète algérienne a été, à trois reprises, championne d'Afrique et une fois championne du monde juniors, Baya Rahouli s'entraîne, actuellement, durement pour regagner son titre dans cette manifestation continentale. Il y aura également la participation de l'athlète Hadj Laazib dans la catégorie du 110m haies, ce jeune athlète a réalisé l'excellent chronomètre de 13''51 en juin dernier à Bottrop en Allemagne, soit le nouveau record national de la distance, il est le digne héritier des ex-recordmen d'Algérie du 110 m haies Nouredine Tadjine (1^{er} Algérien sous les 14 secondes) et Riad Benhaddad (1^{er} Algérien ayant pris part aux Jeux Olympiques de Los Angeles 84).

Malgré un léger vent défavorable (0.2/s), Hadj Laazib réalise le 2^e meilleur chrono africain de la saison, derrière le Sud-Africain Lehann Fourie avec ses 13''44. Sept petits centièmes de seconde de différence entre les deux hurdlers, de quoi espérer un 2^e titre africain pour l'Algérie sur cette distance,



Larbi Bouraâda, recordman continental du décathlon.

après celui remporté par Nouredine Tadjine à Annaba en 1988.

Cette 17^e édition du championnat d'Afrique connaîtra l'engagement préliminaire de quelque 1.095 athlètes (482 dames et 613 messieurs) devraient s'aligner à cette édition continentale. Les épreuves de vitesse (100 et 200m), tant féminines que masculines, ont enregistré le plus fort engagement. Mais seules 12 inscrites prendront part au saut en hauteur et seize autres dames à l'heptathlon et autant au 3.000 m steeple.

Le 200 m masculin verra l'engagement de 62 athlètes, 58 autres au 100m et 34 au saut en longueur. Le marteau n'aura que 12 concurrents et le poids 13, selon les inscriptions préliminaires. A noter que les sélections du Botswana (11 athlètes) et du Sénégal (7) sont les premiers arrivés et sont déjà à pied d'œuvre dans la capitale kenyane pour s'y habituer.

A noter que les Verts ont bénéficié de nombreux stages entrant dans le cadre du programme de préparation général établi par la Fédération algérienne d'athlétisme en début de chaque saison, selon la déclaration à l'APS du directeur technique national de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), M. Boubrit, et concernant les chances des représentants algériens, le DTN national s'est dit

confiant et optimiste de réaliser de bons résultats, même si «la tâche ne sera pas facile face aux Kenyans et Ethiopiens qui évolueront dans leur région» connue pour ses hauteurs. Le DTN a conclu en invitant à bien se préparer pour les Jeux Olympiques 2012 de Londres.

Pour rappel lors de l'édition précédente des championnats d'Afrique d'athlétisme remportée par l'Afrique du Sud, l'Algérie avait terminé à la 5^e place avec un total de sept médailles dont deux en or, quatre en argent et une en bronze.

S. B.

LISTE DES ATHLÈTES ALGÉRIENS SÉLECTIONNÉS

Messieurs : Ameur Mohamed et Medjeber Hicham (20 km marche), Bourakba Abdelmoumene (Lancer de disque), Bouraâda Larbi et Souissi Mourad (Décathlon), Hadj Lazib Othman et Mokdel Lyes (110m haies), Krim Hichem (Saut en hauteur), Makhlofi Toufik (1500M), Manseur Nadjim (800M), Nima Issam (Triple saut).

Dames : Bouras Zahra (800m), Bouzebra Zouina et Saâda Amina (Lancer de marteau), Ferguen Amina (100M haies), Halliche Sonia (Saut à la perche), Baya Rahouli (Triple saut).

HANDBALL- 17^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS U19 (GABON)

La sélection algérienne dès demain à Libreville

PAR MOURAD SALHI

Sous la houlette du duo Aouachria Redouane et Daoud Amar, la sélection nationale algérienne garçons des U19 s'envolera demain jeudi vers Libreville au Gabon où elle prendra part à la 17^e édition du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie. Ce rendez-vous africain sera qualificatif au Mondial 2011 en Argentine. Trois équipes seulement représenteront le continent africain au Mondial, donc cette joute sera très intense.

Les joueurs de la sélection algérienne, qui n'ont joué aucun match amical mis à part celui face à leurs camarades juniors qui devraient eux aussi participer à partir du 31 juillet au championnat d'Afrique dans le même pays, n'auront pas la tâche

facile. Auparavant, cette formation a participé en mars dernier, au Sénégal, au tournoi qualificatif des 1^{er} jeux olympiques de la jeunesse 2010 lors desquels la sélection algérienne a déjà affronté ses deux premiers adversaires du jour, le Congo et le Maroc.

La sélection algérienne, rappelle-t-on, avait pris la seconde place, après sa défaite en finale face à l'Egypte, qui représentera l'Afrique aux JO de la jeunesse à Singapour. L'entrée en lice des Algériens aura lieu dimanche 25 juillet puis le lendemain ils rencontreront les Marocains.

Le tournoi de Libreville regroupe huit sélections, à savoir l'Egypte, la Côte d'Ivoire et le Gabon versées dans le groupe A, la Tunisie, le Cameroun et l'Angola placés dans le groupe B. Après

le premier tour prévu du 24 au 26 juillet, les deux premières équipes au classement de chaque groupe se qualifieront au tour principal. Le second tour sera composé de deux poules de trois formations chacune. Les trois premières sélections seront qualifiées au Mondial-2011 en Argentine.

M. S.

EFFECTIF RETENU :

Gardiens de but : Kherroubi Abdeldjalil (HBCEI Biar) /Medahi Oussama (M Ain Taya)
Joueurs de champ : Bousmaha Redouane(CR Bordj Bou-Arredj) Senouci Mounir, Bentchakal Mohamed, (GS Pétroliers) Djelabi Abderraouf (O El Oued) /Bencheikh Samy (JSE Skikda) /Aissaoui Lazhar (NRB Djemila) /Boukhedami Mohamed Anis, Sanaa

Qualid, Daoud Hichem (HBCEI Biar), Khelil Ali (M Ain Taya) / Belayachi Ahmed Amine (JS Arzew) /Azizi Mehdi (France) /Zioueche Yacine (Lyon-France) / Belayachi Mohamed Ilies
Staff technique
Entraîneur : Aouachria Redouane
Entraîneur national des gardiens de but : Daoud Amar

Plan général du la compétition :
Tour préliminaire du 24 au 26 -07-10
Tour principal du 27 au 29-07-10 :
Matches de classement 30-07-10
- 12 h00 : (5e/6e place)
- 14 h00 : (3e/4e place)
- Finale

Cérémonie de clôture

Composition des trois groupes :
Poule A : Egypte, Côte d'Ivoire, Gabon
Poule B : Tunisie, Cameroun, Angola
Poule C : Maroc, Algérie, Congo.

L'ANGINE DE POITRINE

Une maladie coronarienne

L'angine de poitrine fait partie des maladies coronariennes. Également appelée angor, l'angine de poitrine correspond à la douleur caractéristique de l'insuffisance de circulation du sang dans les artères.

PAR SORAYA HAKIM

De l'artériosclérose à la crise cardiaque, en passant par l'angine de poitrine

L'angine de poitrine fait partie des maladies coronariennes, lesquelles commencent par des altérations des artères (artériosclérose et athérosclérose). Ces dernières entraînent une mauvaise circulation sanguine (ischémie), des douleurs (angine de poitrine), voire aussi parfois une crise cardiaque (infarctus du myocarde).

L'artériosclérose

L'artériosclérose correspond à un durcissement des artères. Avec l'âge, les artères perdent progressivement leur élasticité, ce qui restreint la circulation sanguine.

L'athérosclérose

L'athérosclérose entrave également la

circulation sanguine en rétrécissant le diamètre des artères. Il s'agit ici d'un épaississement des artères par des dépôts graisseux et d'autres substances (plaque d'athérome), pouvant provoquer une ischémie et une angine de poitrine, voire une crise cardiaque lorsque l'artère est rétrécie à plus de 70%, ou un accident vasculaire cérébral si la plaque d'athérome se détache pour aller boucher une artère cérébrale.

L'ischémie

L'ischémie est le terme médical désignant une mauvaise oxygénation des organes en raison d'une circulation sanguine déficiente due à une athérosclérose notamment.

L'angine de poitrine

L'angor désigne la douleur ou l'inconfort ressenti lorsque la circulation sanguine est insuffisante. C'est par exemple le cas lors d'un spasme des coronaires. Cette douleur indique donc que les cellules cardiaques souffrent. Elle survient typiquement lors d'un effort et cesse à l'arrêt de celui-ci.

En cas d'angine de poitrine, on recommande donc de stopper l'effort et de prendre un dérivé nitré (trinitrine), afin de dilater les artères et ainsi de rétablir une circulation suffisante.



La crise cardiaque

La crise cardiaque enfin, ou infarctus du myocarde, survient lorsqu'une artère se bouche, empêchant le sang de circuler et d'irriguer le cœur. Il s'agit souvent d'un morceau de plaque d'athérome qui se détache, formant un caillot ou thrombus

plus ou moins obstruant. On parle alors d'insuffisance cardiaque, d'arythmie cardiaque, voire d'infarctus du myocarde lorsque les cellules cardiaques ne sont plus du tout oxygénées. C'est alors une urgence absolue !

S. H.

POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

350 mille cas enregistrés

Quelque 350 mille cas de polyarthrite rhumatoïde ont été enregistrés dont 75% sont des femmes âgées de 30 à 50 ans, ont révélé samedi dernier à Alger des spécialistes lors d'une journée d'information sur la polyarthrite rhumatoïde. "La maladie entraîne l'arrêt de travail dans 50% des cas avant 5 ans et l'invalidité dans 10% des cas avant 2 ans", a précisé le Pr. Aicha Ladjouz, chef de service de rhumatologie à l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Ben Aknoun lors de la rencontre organisée par l'Observatoire algérien de la femme. "La polyarthrite aiguë est une maladie chronique qui touche, dans une première phase, les articulations de la main, puis ceux des autres parties du corps avant d'atteindre certains organes comme le poumon, le cœur et le rein", a indiqué la spécialiste qui rappelle que les organes atteints peuvent avoir un



lien avec la maladie elle même ou avec les médicaments prescrits. "Plusieurs cas n'ont pas encore été diagnostiqués et le nombre déclaré concerne les malades qui suivent un traitement", a souligné le Pr. Ladjouz qui signale que la maladie peut

toucher aussi bien les enfants que les adultes. Elle a en outre exprimé sa satisfaction quant au diagnostic de la maladie et la thérapie ciblée qui a contribué à l'amélioration de l'état des malades, mettant en garde contre la prise de médicaments sans avis médi-

cal. La spécialiste a par ailleurs déploré l'absence de certaines commodités qui peuvent aider le malade à se déplacer (ascenseurs et trottoirs aménagés). Pour sa part, le Dr Mohamed Milat de l'établissement sanitaire de Hadjout (Tipaza), a centré son intervention sur le "progrès scientifique" en matière de traitement de la maladie à travers la chirurgie et la pose d'organes artificiels. La sociologue Metref Karima a, quant à elle, évoqué les problèmes que rencontrent les malades dans leur vie quotidienne, notamment les femmes qui sont souvent victimes de marginalisation et de divorce. A ce propos, des femmes atteintes de la maladie de différentes couches sociales, ont parlé de leurs souffrances en raison de cette maladie qui a bouleversé leur vie au quotidien. A cette occasion, la présidente de l'Observatoire algérien de la femme, Mme Chaïa Djaafri,

a fait part des recommandations issues de cette rencontre. Il s'agit en l'occurrence de généraliser l'information autour de cette pathologie afin de s'assurer une bonne prévention, un diagnostic précoce et un traitement rapide. Les participants ont également appelé à garantir les droits du patient dans son environnement professionnel ainsi que ceux de la femme atteinte d'une maladie handicapante chronique. Inciter les autorités locales à prendre en compte les difficultés des personnes atteintes de maladies handicapantes dans la construction des édifices et utilités publiques, figure également parmi les recommandations. Ils ont enfin préconisé l'introduction de la polyarthrite rhumatoïde dans la liste des maladies chroniques, et l'instauration d'une journée nationale pour la polyarthrite rhumatoïde.

(APS)

GÉNÉTIQUE

Un gène active la respiration du bébé, du milieu aquatique à l'air libre

Un gène qui permet au nouveau-né de passer brutalement du milieu aquatique dans le ventre maternel à la vie à l'air libre et de respirer pour survivre, a été identifié par des chercheurs français. Leurs travaux, qui viennent d'être publiés dans une revue spécialisée américaine, *The Journal of Neuroscience*, ouvrent des perspectives pour mieux comprendre les troubles de la respiration chez l'homme depuis les apnées du sommeil jusqu'à la mort subite du nourrisson, principale cause de mortalité des nouveau-nés dans les pays occidentaux,

selon le Centre national français de la recherche scientifique (CNRS). On se demandait en effet comment les mammifères se préparent, in utero, pour modifier radicalement leur respiration au moment de leur naissance, et passer ainsi d'une vie intra-utérine aquatique à l'autonomie aérienne. Des chercheurs du CNRS, en collaboration avec les universités de la Méditerranée, Paris-Sud 11 et Paul Cézanne, en identifiant, chez la souris, un gène indispensable à la respiration et, par conséquent, à la survie à la naissance, apportent une réponse. Chez

les mammifères, le fœtus se développe dans un milieu liquide où le cordon ombilical est la source d'oxygène et les fonctions pulmonaires sont pratiquement absentes. On sait déjà que plusieurs circuits de neurones interviennent dans la respiration néonatale chez les mammifères. Dans une zone du cerveau postérieur, le "groupe para-facial respiratoire" regroupe ainsi des neurones qui impriment un rythme (comme un "pacemaker") à l'origine de mouvements respiratoires automatiques. Les nouveau-nés de souris chez lesquelles le gène Tshz3 (qui

commande la fabrication de la protéine TSHZ3) ne fonctionne pas, sont incapables de respirer et meurent à la naissance. Chez ces nouveau-nés de souris déficients, les neurones du groupe para-facial respiratoire ne présentent pas l'activité rythmique qui les caractérise. Ainsi, "un seul gène", le gène "Tshz3", est capable de contrôler, au niveau des neurones, le développement de composants du circuit indispensable à l'acquisition de la respiration à la naissance, notent les chercheurs.

AFP

Cuisine

Tarte aux oignons façon quiche



Ingrédients :
1 pâte feuilletée
2 c. à s. de crème liquide
2 c. à s. de chapelure
750 g d'oignons
1 demi-pot de yaourt nature
3 œufs
Paprika, sel
Poivre, muscade
Préparation :
Dans une poêle, faire revenir les oignons finement émincés jusqu'à ce qu'ils soient translucides. Dans un moule à tarte, étaler la pâte feuilletée. Etaler les 2 c. à s. de crème fraîche, puis les 2 c. à s. de chapelure. Déposer ensuite les oignons.
Dans un bol, battre les œufs avec le 1/2 pot de yaourt, le sel, le poivre, le paprika et la muscade en poudre. Verser ce mélange sur les oignons. Enfourner 45 minutes à 200° (les dernières 15 minutes, mettre un papier aluminium sur la tarte)

Petites tartes



à la crème chocolat
Ingrédients :
3/4 de tasse de farine
1 demi-tasse de sucre glace
1/4 de tasse de cacao
1 jaune d'œuf
70 g de beurre
1 pincée de cannelle
1 demi c. à café de vanille liquide
L'eau glacée
1 pincée de sel
La crème chocolat :
3/4 de verre à thé de lait
1 c. à soupe de beurre
Des morceaux de chocolat noir
Garniture :
Des fraises
Crème chantilly
Préparation :
Dans un robot, mettre la farine, le sucre glace, le sel, le cacao, la cannelle, mixer la préparation 1 minute, ajouter les cubes de beurre et mixer jusqu'à l'obtention d'une pâte sablée. Ajouter le jaune d'œuf, la vanille et mixer à nouveau, ajouter l'eau glacée peu à peu et mixer jusqu'à ce que la pâte forme une boule. Diviser la pâte en 7 portions, les étaler dans des petits moules à tarte et enfourner jusqu'à ce qu'elles soient cuites. Préparer la crème au chocolat en mettant le lait et le beurre dans une casserole, laisser cuire sur feu doux jusqu'à ce que le beurre soit fondu et ajouter les morceaux de chocolat peu à peu en remuant jusqu'à l'obtention d'une crème épaisse. Recouvrir les fonds des tartes avec la crème et garnir avec la crème chantilly et les fraises coupées. Réfrigérer avant de servir.

RÉGIME
LES DÉLICES D'ÉTÉ QUI FONT MINCIR

Envie de mincir... vite ? Ça tombe bien : l'été est la saison idéale pour profiter des bienfaits minceur de certains aliments. Abricot, concombre, fraise, tomate, salade.... Voici la sélection de ces délices d'été qui facilitent la perte de poids !

Abricot : l'aide minceur

L'abricot est pauvre en calories, riche en potassium et en fibres qui boostent le transit (donc la perte de poids), tout en favorisant la satiété. Elle est encore plus riche que la fraise en pectine. Or, la pectine a la propriété de se gonfler facilement d'eau dans le système digestif où elle forme un gel rassasiant. La moitié des fibres de l'abricot sont composées de pectine.

Conseils : Faites de l'abricot votre allié en cas de fringale ! Vous pouvez aussi l'incorporer à du yaourt ou du fromage blanc.

Concombre : pauvre en calories !

C'est le moins calorique de tous les végétaux. Constitué à 96% d'eau, il est à la fois désaltérant et diurétique. Il est, par

ailleurs, riche en fibres non digestibles, d'où sa digestion parfois difficile... et ses effets bénéfiques sur la silhouette ! C'est aussi un excellent draineur grâce à son potassium et à sa faible teneur en sodium.

Tomate : riche en eau

La tomate est particulièrement peu calorique. Elle peut remplacer le sel et le gras, par exemple en coulis. Gorgée à 95% d'eau, c'est un fruit à la fois très désaltérant, rassasiant et laxatif, ce qui évite de stocker (elle est riche en potassium et en fibres).

Salade : riche en fibres

La salade est riche en fibres et bourrée de vitamines. On la trouve partout, ce qui permet de répondre à des comportements



alimentaires compulsifs, sans pour autant faire grossir (elle est pauvre en calories).

Conseils : Méfiez-vous quand même ! Bien que volumineuse, la salade ne remplit pas l'estomac, d'où un risque de fringale. Pour lui conserver ses ver-

tus amincissantes, ajoutez-y des crudités et remplacez votre assaisonnement habituel par un filet de citron qui, par ailleurs, dispose de vertus amincissantes très intéressantes (il modère le taux de glycémie dans le sang et le stockage des graisses).

CORVÉES MENAGÈRES

BIEN ENTREtenir SA CUISINE

Dépôts de graisse et résidus calcaires sont les ennemis jurés de la cuisine. Principalement quand ils s'attaquent à la cuisinière et à l'évier. Comment s'en débarrasser sans attaquer les revêtements ?

Les plaques et les brûleurs de la cuisinière :

Le mieux reste encore de traiter les taches avant qu'elles ne sèchent, c'est-à-dire dès leur apparition. Ensuite pour l'entretien, il convient d'utiliser le bon produit pour la bonne surface (inox, émail, etc.) et le bon mode de cuisson (vitrocéramique, plaques électriques, brûleurs).

L'entretien des surfaces est simple. Pour l'émail, votre éponge et du produit vaisselle



suffisent, pour l'inox et les surfaces vitrées, utilisez le produit adéquat et privilégiez les chiffons doux pour éviter les rayures. Pour les plaques élec-

triques, appliquez un peu d'huile sur la surface pour éviter les apparitions de rouille.

L'évier :

Adaptez votre nettoyage et vos produits à la matière de votre évier. Mais d'une façon générale, un coup d'éponge et de produit vaisselle puis d'un chiffon sec pour les traces d'eau après utilisation évitera la formation des taches les plus tenaces.

Pour les éviers en porcelaine, pensez à régulièrement les remplir d'eau chaude avec un peu d'eau de Javel pour faire disparaître les taches. Laissez reposer puis rincer abondamment.

Les murs gras :

Vous pouvez dégraisser un mur en le nettoyant avec un dégraissant à base de bicarbonate de soude mélangé avec de l'eau. Laissez le produit agir au moins 1 heure avant de rincer.

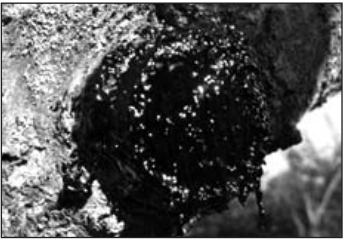
Astuces

Enlever sur un tissu une tache de fruit ...



Traitez d'abord à l'eau chaude légèrement ammoniacée, puis faites tremper le vêtement toute la nuit dans du petit-lait additionné d'un peu de jus de citron, bien rincer.

...de goudron...



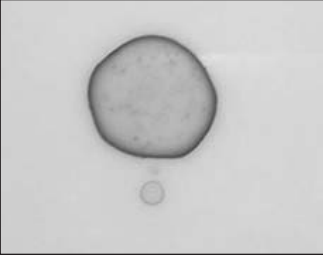
Traiter à l'eau fortement savonneuse, éliminer ce qui reste avec de l'alcool à brûler. Prudence ! on peut également utiliser du jaune d'œuf ou du beurre (non salé), laisser agir quelques heures, laver.

...de stylo à bille...



Sur les textiles blancs, frottez la tache avec du jus de citron chaud, puis rincez. **Autres tissus :** procédez avec un mélange à parties égales de vinaigre et d'alcool à brûler.

...de graisse :



Sur un tissu ordinaire, saupoudrez la tache de fécule de pomme de terre, laissez agir, puis procédez au lavage. Pour les tissus en laine, utilisez l'essence de térébenthine.

Mots Croisés N°64

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- Horizontalement :
- 1. Ch.- l. de c. du Cher
 - 2. Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
 - 3. Qui tiennent de la bête - Américium
 - 4. Indium - Fou
 - 5. Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
 - 6. Fl. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
 - 7. Tour - Prénom féminin
 - 8. Ch.-l. de c. de la Haute-Garonne - Approbation - Préposition
 - 9. Atomes - Arme
 - 10. Contrôleur
 - 11. Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
 - 12. Basques

- Verticalement :
- 1. Permis
 - 2. Arbres des régions équatoriales - Conjonction
 - 3. Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
 - 4. Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
 - 5. Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
 - 6. Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
 - 7. Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
 - 8. Tourmentée par l'envie
 - 9. Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
 - 10. Conjonction - Baie - Fortifié
 - 11. Éliminer - Préfixe
 - 12. Gonflement d'un organe

SUDOKU N°64

				1	7	2	4	
5	2		3				1	
7	1		5			8		3
	7	1	4			3		
	8						9	
		3			9	4	5	
6		9			5		3	8
	3				1		2	9
	5	2	9	3				

PYRAMIDE N°64

- 2 Copulatif.
- 3 + M Place.
- 4 + A Equipe.
- 5 + L Parfois hurlant.
- 6 + R Faire germer artificiellement.
- 7 + U Noir et Blanc ou le contraire.
- 8 + O Vulgaire.
- 9 + N Redonnant une forme.
- 10 + I Pierre précieuse.
- 11 + L Rejetant l'ancre.
- 12 + B Troublant.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°63

EMANCIPATION
CASERNE*AL*U
REPU*ORNIERE
ARRET*SALSES
BLENEAU*L*F*
O*SGANARELLE
US*AM*DUC*ES
IMAM*FE*ROCS
L*EMMERDANTE
LIRE*T*AY*E*
EVE*RANCOEUR
RESTAS*ENTRE

SUDOKU N°63

3	8	4	5	1	7	2	6	9
6	7	2	3	8	9	5	4	1
9	5	1	2	6	4	8	7	3
7	4	9	8	2	3	1	5	6
2	6	8	1	9	5	4	3	7
1	3	5	4	7	6	9	2	8
4	1	3	7	5	8	6	9	2
5	2	6	9	3	1	7	8	4
8	9	7	6	4	2	3	1	5

PYRAMIDE N°63

LE
BEL
BILE
BILLE
BRILLE
LIBERAL
BARILLET
BATAILLER
BILATERALE
INALTERABLE

PROGRAMME TÉLÉ



08:40 Qui mange quand ?
10:14 Disney Break
10:15 Cory est dans la place
10:40 Cory est dans la place
11:10 Tellement people

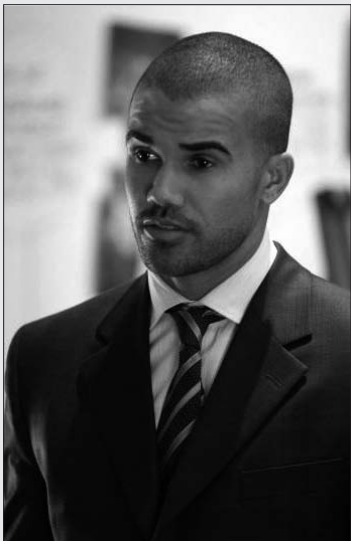


11:40 Friends
12:05 Friends
12:30 Friends
12:55 Friends
13:30 Dolmen
15:00 Dolmen
16:50 Les spécialistes
17:45 Stargate SG-1
19:35 Les filles du calendrier
21:10 Les filles du calendrier
22:45 Anticorps
00:15 Orangina gliss & mix
01:10 European Poker Tour



10:05 Secret Story
10:55 Ma maison pour l'avenir

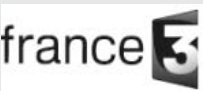
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:45 Ma maison pour l'avenir
12:50 Au coeur des Restos du Coeur
12:52 Météo
12:53 Météo des plages
12:55 Les Cordier, juge et flic
14:30 Une famille formidable
16:25 New York, police judiciaire
16:20 Secret Story
18:10 Une famille en or
18:50 En mode Ibiza
18:55 Météo
19:00 Journal
19:35 Ma maison pour l'avenir
19:38 Courses et paris du jour
19:40 Météo
19:45 Esprits criminels



20:30 Esprits criminels
21:15 Esprits criminels
22:05 Dirty Sexy Money
22:50 Dirty Sexy Money
01:40 Dirty Sexy Money



08:30 Amour, gloire et beauté
08:55 Coeur océan
09:25 Coeur océan
09:50 Météo
09:55 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal
12:40 Soyons clairs
12:42 Météo
12:45 Consomag
12:50 Le tuteur : Le clandestin
14:20 Hercule Poirot
15:20 VTT : Championnats de France
16:10 Des étoiles plein les yeux
17:55 Paris sportifs
18:00 Mot de passe
18:47 Météo
18:50 Météo des plages
18:55 Image du Tour
19:00 Journal
19:28 Soyons clairs
19:30 Tirage du Loto
19:33 Météo
19:35 Double enquête
21:05 Double enquête
22:35 FBI : portés disparus
23:20 Journal de la nuit
23:33 Météo
23:35 Dans quelle éta-gère
23:40 Dans tes rêves



10:05 Mercredi c sorties
10:15 Plus belle la vie
10:40 Consomag
10:45 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer

11:00 Journal régional
11:25 Journal national
11:50 Météo
11:55 Village départ
12:35 En course sur France 3
12:50 Inspecteur Derrick : L'heure du crime
13:40 Keno
13:45 Perry Mason
15:25 C'est pas sorcier
15:55 Slam
16:25 Un livre un jour
16:35 Des chiffres et des lettres
17:05 Questions pour un champion
17:40 J'aime mon patrimoine
17:43 Météo des plages
17:45 19/20
17:50 Edition régionale et locale
18:00 Journal régional
18:28 Journal national
18:58 Météo
19:00 Le film du Tour



19:10 Plus belle la vie
19:35 Mission Millénium
21:40 Météo
21:42 La minute épique
21:45 Soir 3
22:10 Tout le sport
22:15 Strip-tease : Les cheveux

en quatre
23:15 La case de l'oncle Doc



09:00 Rouler... ou mourir !
10:45 Malcolm
11:10 Malcolm
11:40 Météo des plages
11:43 Météo
11:45 Le 12 45
11:55 Malcolm
12:20 Malcolm
12:35 13 enfants et 1 prince charmant
14:40 Haute-volige sur Miami
16:50 Un dîner presque parfait
17:50 L'été de 100% mag
18:40 Météo des plages
18:43 Météo
18:45 Le 19 45
19:05 Un gars, une fille
19:40 Zone Interdite
21:50 Accusé à tort
22:50 Shark
23:40 Shark
00:25 Shark



18:00 Arte Journal
18:30 Vingt minutes à la mer
18:50 Les montagnes du monde
19:35 Histoire secrète de la Lufthansa
21:25 Quand les femmes mon-taient au front
22:20 Le dessous des cartes
21:35 Locataires
23:06 Séance familiale
23:34 Green Porno
23:50 Vingt minutes à la mer
00:15 O Fantasma

LA SELECTION DU JOUR



19h35

Ma maison pour l'avenir



Présentateur :
Sophie Brafman.

Cet été et pour la deuxième année consécutive, le programme court de 2 minutes Ma maison pour l'avenir revient sur TF1 du 29 juin

au 30 août 2009. Chaque jour, Sophie Brafman nous propose de rencontrer des éco-citoyens du quotidien qui nous font part de leurs expériences dans les domaines de la maison et du bien-être. Bons réflexes et solutions sont mis en avant avec en leitmotiv : le respect de l'environnement : toiture végétalisée, piscine naturelle, parfum bio...



19h35

Les filles du calendrier



Réalisateur :
Philippe Venault, Jean-Pierre Vergne, Jean Pierre Vergne.
Maryline, Anicée, Françoise, Catherine, Sue, Audrey et la doyenne, Fanny, forment le comité des

fêtes de leur commune. Organisation de vide-greniers, soirées dansantes, marchés paysans, séances de cinéma, etc. Dynamiques, elles se démènent bénévolement tout au long de l'année. Année qu'elles terminent en «beauté» par la création de leur habituel calendrier vendu au profit de leur coup de cœur du moment.



19h35

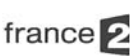
Histoire secrète de la Lufthansa



Réalisateur :
Christoph Weber.

De nombreuses entreprises allemandes accusées d'avoir collaboré avec le régime nazi rechignent à s'interroger sur leur propre histoire. Ainsi, la Lufthansa, confrontée à une plainte déposée aux Etats-Unis, nie en bloc son passé national-socialiste, soutenant qu'elle a été créée en 1955.

gument à s'interroger sur leur propre histoire. Ainsi, la Lufthansa, confrontée à une plainte déposée aux Etats-Unis, nie en bloc son passé national-socialiste, soutenant qu'elle a été créée en 1955.



19h35

Double enquête



Réalisateur :
Pierre Boutron.

Un alpiniste tombe nez à nez avec un squelette dans la cavité d'une falaise. La police appelée sur les lieux en découvre

quatre autres, soigneusement cachés... Tout de suite, Béatrice Costes, capitaine de Police, a l'étrange sentiment d'être liée personnellement à cette enquête pas comme les autres. Cinq jeunes femmes disparues au fil des années, cinq jeunes femmes, violées et assassinées, cinq jeunes femmes que tout le monde ou presque avait oubliées et dont les dossiers hantent depuis longtemps Béatrice !



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T.O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Trois nouvelles structures de la sûreté à Alger

Trois nouvelles structures relevant de la sûreté de wilaya d'Alger ont été inaugurées hier dans les communes de Birkhadem et d'El-Achour. L'inspecteur général de la Sûreté nationale, le commissaire divisionnaire Mohamed Houalef a ainsi inauguré la 16e sûreté urbaine au niveau de la cité Tahar Bouchet dans la commune de Birkhadem, un centre médico-social et un célibatorium pour agents de

police dans la commune d'El-Achour. La 16e sûreté urbaine inaugurée au niveau de la cité Tahar Bouchet assure la couverture sécuritaire de 14.044 citoyens, soit un policier pour 439 citoyens. La police judiciaire a traité plusieurs affaires dans ce nouveau siège en l'espace de deux mois. Il s'agit notamment d'affaires d'agressions, de violation de biens, d'accidents de la route et d'opérations de maintien de l'ordre.

Le centre médico-social, sis à la cité police dans la commune d'El-Achour, assure des services sociaux médicaux pour 1.072 familles. Il compte huit spécialités médicales. La troisième structure inaugurée, à savoir un célibatorium pour agents de police relevant de la circonscription administrative de Draria, jouit d'une capacité d'accueil de 148 personnes réparties sur 22 chambres.

Des sangliers au centre-ville d'El-Tarf

Les automobilistes et les passants ont été surpris de voir, hier matin à El Kala (EL Tarf), quatre sangliers adultes arpenter le trottoir de la RN 44 au lieu dit "Les quatre chemins" sur les hauteurs de la ville, a-t-on constaté sur place. Avançant en file indienne, ces sangliers n'étaient nullement inquiets de la présence des passants, bien au contraire ce sont ces derniers qui ont pris peur à la vue de ces visiteurs peu communs et leur cédèrent le passage mi paniqués mi curieux.

Ces animaux sauvages ont constitué aussi un spectacle inattendu pour les enfants et les vacanciers qui se dirigeaient vers la plage et dont certains ont avoué

que c'est la première fois qu'ils voient cet animal de si près.

Devant le nombre grandissant des curieux qui se sont agglutinés sur le trottoir en face, les quatre sangliers se sont réfugiés dans une maison, créant une panique indescriptible chez ses occupants.

Heureusement que le pire a été évité grâce à la présence d'esprit du chef de famille qui s'est saisi de son fusil de chasse et a ouvert le feu en direction des bêtes, les contraignant à prendre la fuite et à regagner la petite forêt de chêne-liège située aux abords de la RN44 à proximité de la cité "FLN".

Huit morts et 34 blessés sur les routes pour la journée de lundi

Huit personnes sont mortes et 34 autres ont été blessées dans 13 accidents de la circulation routière survenus lundi à travers l'ensemble du territoire national, a indiqué, hier, la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Ces accidents ont également occasionné des dégâts matériels "importants" à 21 moyens de locomotion mis en cause, a ajouté la même source.

Les accidents mortels, au nombre de 5, ont été enregistrés dans les wilaya de Médéa (commune de Thlathet Douair), de Djelfa (commune de Guellara), de Tlemcen (commune de Hammam Boughrara), de Mostaganem (commune de Sayada) et de Khenchla (commune d'El-Mahmel), a encore précisé le communiqué.

Les autres accidents, au nombre de 8, ont, pour leur part, été enregistrés

dans les circonscriptions des wilayas de Chlef et Aïn Temouchent (2 accidents chacune), ainsi que Djelfa, Tlemcen, Adrar et Bordj Bou-Arreridj avec un accident survenu dans chacune de ces 4 dernières, a ajouté la même source.

L'excès de vitesse, les défaillances mécaniques et les dépassements dangereux demeurent les causes essentielles de ces accidents, a-t-il été relevé.

Une caravane d'aide aux Ghazaouis s'ébranle de Bordj Bou Arreridj

Un convoi d'aide au profit de la population de Ghaza, composé de 12 camions semi remorques avec 120 tonnes de produits alimentaires, sucre, lait, semoule et 40 tonnes de produits pharmaceutiques à bord, a pris le départ vers Alger avant-hier.

A noter qu'une caravane de 09 camions avec une cargaison de 180



tonnes de ravitaillement s'est dirigée vers le port d'Alger le 05 juillet dernier où 2.500 tonnes d'aide sont attendues en

provenance de toute l'Algérie pour être embarquées à bord de 100 conteneurs à destination de Ghaza.

Relance de l'activité de production de levure de l'usine de Bouchegouf

La Société de gestion des participations (SGP) "CEGRO" compte relancer l'activité de l'usine de production de levures de Bouchegouf dans la wilaya de Guelma, à l'arrêt depuis 2002.

A cet effet, "CEGRO", chargée des industries des céréales, a lancé un avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international pour un partenariat concernant cette usine relevant du groupe

"SMIDE Constantine".

Les manifestations d'intérêt internationales sont ouvertes à concurrence d'une participation maximale de 49% et de 66% pour les manifestations d'intérêt nationales.

L'unité de Bouchegouf dispose d'une capacité de production de 5.600 tonnes/an de levure fraîche et de 1.600 tonnes/an de levure sèche.

Des pics de chaleur sur la planète en 2010

La température de la planète n'a jamais été aussi élevée que lors des six premiers mois de 2010, des pics de chaleur ayant été constatés notamment entre avril et juin en Europe centrale, en Amérique, en Afrique de l'ouest et dans le bassin caraïbes, relèvent des experts. Selon des mesures de l'Agence américaine de l'océan et de l'atmosphère (NOAA), la température moyenne du globe (océans et terres) a été la plus élevée jamais enregistrée, de janvier à juin. La température a atteint 14,2° en moyenne, soit 0,68° au-dessus de la moyenne du XXe siècle.

Selon la NOAA, juin 2010 a été le 304e mois consécutif globalement plus chaud que la moyenne sur le XXe siècle.

"Cela fait 25 ans d'anomalie. Là, on parle de climat, et non plus de météo. Le monde se réchauffe, très vite", a relevé le climatologue britannique Andrew Watson.

Des pics de chaleur constatés principalement "entre avril et juin en Europe centrale, dans la partie nord du continent nord-américain, le nord du continent sud-américain, l'Afrique de l'ouest, et le bassin caraïbes", précise de son côté Jean-Pierre Ceron, un responsable de la climatologie. Et "jusqu'à la fin du printemps, les océans étaient tous chauds", ajoute-t-il.

Un phénomène attribuable au réchauffement climatique? Les climatologues estiment qu'il est difficile pour l'heure de lui imputer ces chiffres records, même si ces "températures très fortes sont cohérentes avec ce qu'on peut attendre".

Selon la NOAA, les 10 records de température globale constatés depuis 1880 se situent tous dans les 15 dernières années. "Les tendances liées au changement climatique, on les évalue sur des décennies et pas à l'échelle de quelques mois. Tous les records sont faits pour être battus, le problème c'est de savoir si ça s'inscrit dans une évolution à long terme", relève-t-on.

D'autant qu'il est extrêmement difficile de faire la part du réchauffement global de la planète -0,7° en moyenne depuis un siècle--, lié aux émissions de gaz à effet de serre, et des "variabilités" du climat imputables à des phénomènes naturels.

Même avis pour le Met Office, services météorologiques britanniques. "Dans le contexte de la décennie 2000, qui est la plus chaude jamais enregistrées", les chiffres records de 2010, "sont un indice de plus que le climat se réchauffe", selon son porte-parole Barry Gromett.

APS

« La température moyenne du globe (océans et terres) a été la plus élevée jamais enregistrée, de janvier à juin. Les 10 records de température globale constatés depuis 1880 se situent tous dans les 15 dernières années. »



Très Libre

ATTENTION AUX INTOXICATIONS ALIMENTAIRES !



sidou@lemidi-dz.com

Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h30	Fadjr : 3h34	Fadjr : 3h38	Fadjr : 3h42	Fadjr : 3h50	Fadjr : 4h06	Fadjr : 4h01	Fadjr : 4h17
Dohr : 12h36	Dohr : 12h39	Dohr : 12h40	Dohr : 12h47	Dohr : 12h55	Dohr : 13h06	Dohr : 13h09	Dohr : 13h12
Asr : 16h26	Asr : 16h29	Asr : 16h30	Asr : 16h37	Asr : 16h45	Asr : 16h55	Asr : 16h58	Asr : 16h59
Maghreb : 19h45	Maghreb : 19h48	Maghreb : 19h49	Maghreb : 20h56	Maghreb : 20h04	Maghreb : 20h13	Maghreb : 20h16	Maghreb : 20h17
Icha : 21h27	Icha : 21h30	Icha : 21h29	Icha : 21h37	Icha : 21h45	Icha : 21h53	Icha : 21h55	Icha : 21h54

BRUTALITÉ, FÉROCITÉ, HARCÈLEMENT ET RÉPRESSION AU SAHARA OCCIDENTAL

Le CNASPS dénonce et condamne fermement

Le Comité national de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), a dénoncé, hier la « répression brutale, dure et féroce menée par les forces coloniales marocaines à El Ayoun occupée contre les membres de la 6e délégation des activistes sahraouis défenseurs des droits de l’Homme ».

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La délégation en question a subi la répression des autorités coloniales à son retour d'une visite aux camps de réfugiés sahraouis en Algérie après avoir participé aux travaux de l'université d'été de la jeunesse et des étudiants organisés à Alger. Dans ce sens, le CNASPS annonce qu'une session spéciale de « *dénonciation et condamnation* » se tiendra aujourd'hui par les participants à l'université d'été de la jeunesse et des étudiants sahraouis à Sidi Fredj (Alger). Cette session spéciale, annonce-t-on, verra la participation d'un panel d'ambassadeurs et membres du CNASPS. L'arrestation de trois des membres de la délégation par les forces marocaines, hier matin, en l'occurrence, Hasan Dah, Othman Tnakha et Sidi Sbaai, a également été dénoncée.

La répression marocaine contre la population sahraouie dans les territoires occupés persiste encore, affichant de la sorte la volonté de la monarchie de poursuivre dans ses pratiques violent de ce fait les droits



Jeunes militants sahraouis.

humains les plus élémentaires. En effet, les forces de sécurité marocaines à El Aioun, capitale occupée du Sahara Occidental, s'en sont encore une fois prises aux citoyens sahraouis venus à l'aéroport de la même ville accueillir les onze militants sahraouis de ladite délégation. Les événements se sont produits dimanche soir, selon nos informations. De nombreux blessés de tous âge et de différentes nationalités ont été enregistrés. Parmi les blessés figurent deux Espagnols, à savoir Lourina Lopez, étudiante et Jose Vicente, professeur. La liste des blessés sahraouis, quant à elle, n'est pas des courtes. L'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits humains (ASVDH), cite plusieurs noms, dont des militants membres du bureau de l'association. De son côté, la délégation des onze

militants en question a eu droit à un accueil digne des autorités monarchiques, car ils ont été retenus et fouillés pendant une heure et demie, affirment les responsables de l'association dans leur communiqué. « *La police en civil et en uniforme avait imposé un état de siège autour de l'aéroport de la ville d'El Ayoun* », a-t-on précisé de même source, et ce, afin « *d'empêcher les citoyens sahraouis et les défenseurs sahraouis des droits humains de venir accueillir la délégation* », a-t-on ajouté. Ces mêmes militants ont également été confrontés à des insultes de tous genres, en sus des coups de matraque, explique-t-on. Ainsi, les intimidations des services de sécurité marocains, quand bien même en civil, ne se sont pas arrêtées là. Une fois la délégation arrivée à la maison où se tenait la réception, la police de la royauté en civil s'est fait une joie, affirme nos interlocuteurs, de violenter les membres de la délégation et leurs amis. « *Le secrétaire général de l'ASVDH, Brahim Sabbar a été insulté. Des agents de sécurité ont saccagé sa voiture avant qu'il n'ait pu évacuer le lieu de la réception* », indique l'ASVDH. Et d'ajouter que « *le vice-président du Comité pour le droit à l'autodétermination, Hammad Hammad, a été attaqué. Sa voiture a été cassée par la police qui a ensuite rempli le moteur avec du sable* ». **M. B.**

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-RUSSE

Entretiens Abdelmalek Guenaïzia et Dmitriev Mikhaïl



M. Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, a reçu hier, au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, M. Dmitriev Mikhaïl, directeur du service fédéral russe de la coopération militaire et technique, coprésident de la commission mixte intergouvernementale algéro-russe chargée de la coopération militaire et technique, à l'occasion de la tenue, du 18 au 22 juillet 2010 à Alger, de la dixième session de ladite commission. M. Dmitriev Mikhaïl a également été reçu le même jour, au siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, par M. le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Chef d'Etat-major de l'ANP. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur des questions liées à la coopération militaire et technique entre les deux pays ainsi que sur les voies et moyens de son développement.